

# MÉRÉVILLE

## échos

OCTOBRE 2024

MAGAZINE MUNICIPAL - n°173

Jeux Olympiques et Paralympiques  
de Méréville



Hello,  
moi c'est Gallus  
Je me suis caché  
à l'intérieur du  
magazine ...  
Retrouvez-  
moi !

## Ce document est interactif



Il vous suffit de cliquer sur la rubrique du sommaire pour vous y rendre directement. Un retour au sommaire est proposé en haut de chaque page impaire.

Toutes les adresses URL et adresses e-mail sont également cliquables pour un accès direct.

# SOMMAIRE



PASSIONNÉMENT VÔTRE  
HUGO BEUREY

6

ACTUALITÉS

10

INFOS MAIRIE

20

CIAS/CCAS

23

SÉCURITÉ  
CITOYENNETÉ  
PROTOCOLE

24

TRAVAUX/  
ENVIRONNEMENT

28

ON Y ÉTAIT

33

JEUNESSE

38

CULTURE

40

ASSOCIATION

49

BIEN-ÊTRE

50

CCMM

51

C'EST À VOUS

54

AGENDA

**Directeur de Publication** : Cédric Schwaederlé • **Responsable de la rédaction** : Martine Troha • **Ont participé à ce numéro** : l'équipe municipale, les membres des associations, les écoles, le périscolaire • **Crédits photos** : Mairie de Méréville, Associations.

**Conception graphique** : [www.c-autrement.fr](http://www.c-autrement.fr) • **impression** : Régnière Imprimerie • **Tirage** : 620 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC • **Dépôt légal** Septembre 2024  Certifié PEFC / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)

**Mairie de Méréville** - 8, Grande Rue • 54850 MÉRÉVILLE - Accueil : 03 83 47 27 53  
Astreinte\* : 06 76 12 86 68 • [mairie@mereville54.fr](mailto:mairie@mereville54.fr) • <http://www.mereville54.fr>  
Ouverture du secrétariat : Lundi : 10h-11h45 / 15h-18h, Mardi : 10h-11h45 / 15h-17h, Mercredi : le matin sur rendez-vous, Jeudi : 8h30-10h30, Vendredi : 10h-11h45 / 15h-17h, Samedi : 09h-11h30  
\* uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie



édito

3

Méréville échos #173



Cédric  
SCHWAEDERLÉ  
Maire de Méréville

Chères Mérévilloises, chers Mérévillois,

La rentrée est passée et les températures devenues fraîches en ce début septembre ne manquent pas de nous le rappeler.

Ce post été est synonyme de changements au sein de notre collectivité. Changements humains mais aussi organisationnels. Je vous laisserai au fil des pages les découvrir.

Je m'attarderai simplement sur nos écoles maternelle et primaire qui forment depuis début septembre un seul et même groupe scolaire. Nous validerons prochainement l'initiative judicieuse de nos professeurs des écoles de doter ce bâtiment municipal d'une vraie identité.

Pendant l'été, nous avons eu le plaisir de remarquer que les équipements de loisirs fraîchement livrés ont été énormément fréquentés. Il nous a fallu parfois calmer cet engouement pour respecter la quiétude des riverains. Je ne doute pas que cet équilibre indispensable entre bien vivre et respect des autres soit trouvé.

De nombreux projets font actuellement l'objet d'une attention particulière. C'est le cas par exemple de la maison communale du 1 rue de Renaudeau dont les travaux devraient débuter au cours du premier trimestre 2025. C'est également et surtout les travaux qui concernent la mobilité. Le pont de la Moselle est le plus visible. Aucun retard n'est à signaler et la livraison de l'édifice est maintenue en septembre 2025.

Les mobilités douces sont toujours au cœur de nos préoccupations. Le tronçon Méréville Frolois, piloté par Moselle et Madon, et celui de la traversée de notre village qui assurera la connexion entre le nouveau pont et le point haut de village sont déjà à l'étude.

Les occasions de nous retrouver ne manqueront pas, avec un octobre forcément « rose » qui permettra d'apporter un soutien indispensable à la recherche contre la maladie. La culture sera à l'honneur avec une exposition de peinture, et les commémorations de la libération de notre territoire seront des moments forts également.

Un grand merci à tous ceux qui contribuent à l'animation de notre village, à son embellissement, à l'entraide entre ses habitants, bref au bien vivre ensemble !

Au plaisir de vous retrouver.

# LES J.O. DE HUGO

par Hugo BEUREY

Paris 2024 : une histoire d'émotions et de dépassement



Vaires-sur-Marne, ce plan d'eau olympique où nous avons tant donné, tant appris. C'est ici que tout se concrétise. Les cris des milliers de supporters résonnent encore dans mes oreilles, un écho puissant qui m'accompagnera sans doute pour le reste de ma vie.

Les jeux olympiques à Paris n'étaient pas un rêve mais un objectif. C'était un défi colossal que j'avais choisi de relever après l'olympiade de Tokyo, malgré une route parsemée de difficultés. Chaque obstacle rencontré m'a mis à l'épreuve, m'obligeant à puiser au plus profond de moi-même, à relever la tête et à continuer car cet objectif final à Paris valait tous les objectifs.

Chaque coup d'aviron, chaque matin glacial, chaque larme, chaque sourire, chaque fou rire, chaque membre de l'équipe de France, tout m'a conduit à ce moment précis. Sur l'eau le silence est presque assourdissant. C'est là que je trouve la paix et le calme avant la compétition. Je rame non seulement pour moi mais aussi pour ma famille, pour tous ceux qui ont cru en moi, pour mes coéquipiers, pour l'équipe de France afin de représenter et porter les valeurs de notre pays.

Ici à Paris ce vendredi 2 août 2024, alors que j'approche de la ligne d'arrivée, une vague d'émotions m'envahit. Il y a la fierté d'avoir tout donné, la douleur des sacrifices, et surtout une immense gratitude. Gratitude envers ce sport qui m'a tant appris et apporté, pour ces moments partagés avec des âmes incroyables et pour cette chance inouïe de pouvoir dire : "j'ai tout donné, j'ai repoussé mes limites".

En franchissant la ligne d'arrivée, les visages deviennent flous, des larmes, des sourires, des bras levés nous entourent. Le public est debout et les acclamations sont assourdissantes. Je sais que c'est la fin d'un chapitre, mais aussi le début d'un autre. Aujourd'hui sur cette eau à Paris sous le ciel Français

je laisse une part de moi. Mais ce que je gagne en retour est inestimable : la réalisation d'un objectif immense, une vie vécue avec passion et l'espoir que quelque part, un autre rêveur commence son propre voyage, inspiré par ce que nous avons accompli ensemble.

Ferdinand mon coéquipier de double, c'est avec toi que j'ai partagé chaque mètre de cette dernière aventure en poids léger. Merci pour ta force et ta complicité. Ensemble nous avons relevé ce défi incroyable ...

*Malheureusement Hugo et Ferdinand n'ont pu se qualifier pour la finale A, mais ils sont restés motivés jusqu'au bout, pour finalement gagner la finale B avec un temps correspondant au 4<sup>ème</sup> temps de la finale A. Merci Hugo, merci Ferdinand, merci aux 570 athlètes français, des professionnels mondialement connus à l'amateur illustre inconnu, merci de nous avoir fait rêver et d'avoir réussi ce qui paraissait impossible : rassembler tout un peuple pendant 15 jours. Rendez-vous dans 4 ans.*



# BIENTÔT L'ARRIVÉE DE MON ENGIN DE COURSE !

par David RICCETTI

Un grand merci !

Il y a maintenant plus d'un an, je me suis lancé dans un projet sportif ambitieux qui était d'obtenir un fauteuil d'athlétisme sur mesure, adapté à moi, à la compétition ainsi qu'à mon handicap. Alors j'ai créé une cagnotte Leetchi afin que les personnes souhaitant m'aider financièrement puissent le faire. Aujourd'hui, j'ai l'immense plaisir et honneur de vous annoncer que j'ai obtenu suffisamment d'argent pour m'acheter mon engin de course. Il est actuellement en construction et je devrais l'obtenir à la fin du mois de septembre ou début octobre au plus tard ! Je n'ai qu'une hâte : le recevoir, profiter, apprécier, et m'entraîner comme il se doit pour me lancer dans la compétition !

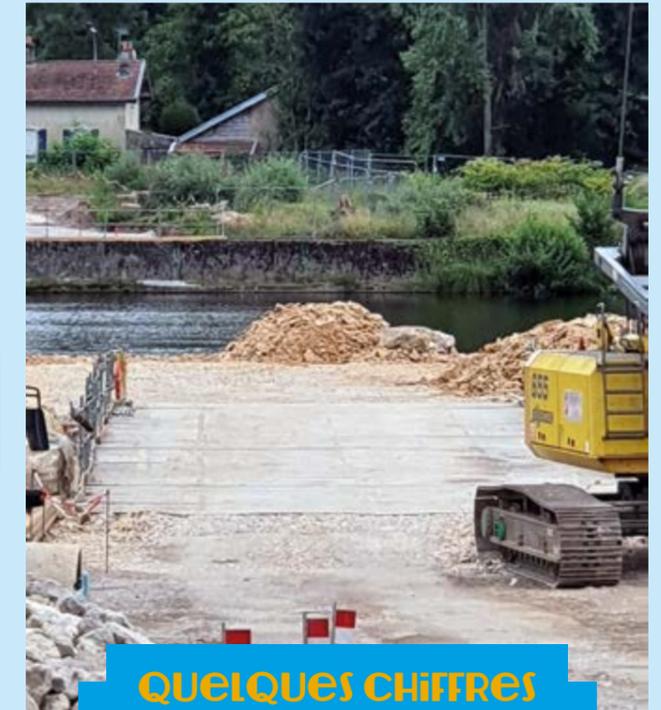
Mille mercis à tous les donateurs et donatrices mérévillois ou autres de m'avoir soutenu financièrement, ainsi qu'à la commune de Méréville qui a pris mon projet très à cœur et au sérieux. Je tenais aussi à remercier personnellement Patrick François et Hervé Gaillot qui m'ont permis de me faire connaître en dehors de notre belle ville, notamment dans l'Est Républicain, les radios (France Bleu, RCN, Radiodéclic, etc.) et France 3. Mais également celles et ceux m'ayant suivi de près comme de loin dans ma démarche. Sans vous tous, mon objectif n'aurait pas abouti aussi rapidement et ne se serait peut-être même jamais concrétisé.



# UN NOUVEAU PONT À MÉRÉVILLE !

par Laurent DIEZ

Depuis la décision du département de ne pas proroger le pont de Méreville permettant d'avoir accès rapidement à Messein et Richardmémil, et d'en construire un nouveau tout neuf, 8 millions d'euros, plus accessible à toutes et à tous, mobilités douces comprises, l'impatience était de voir enfin démarrer ce vaste chantier ! Le printemps pluvieux n'a pas permis de le commencer aux dates prévues malheureusement, et c'est en juillet que tout a débuté. Un travail minutieux d'installation et de préparation du terrain pour y emmener les engins de chantier est maintenant quasiment terminé. L'emplacement est également sensible puisqu'un barrage est situé à proximité. Place aux forages pour y construire ce qui est la base même d'un pont, à savoir ses piliers permettant de soutenir la structure.



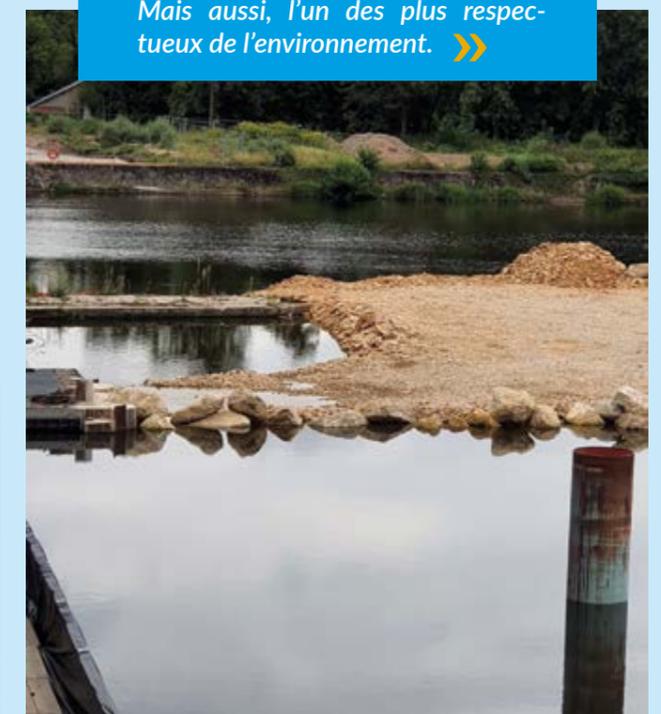
## QUELQUES CHIFFRES

**155** mètres de long

**15** mois de chantier

**8,5** millions d'€

« C'est le pont le plus cher que le Département n'ait jamais construit. Mais aussi, l'un des plus respectueux de l'environnement. »



# L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ

Après l'annonce de suppression d'une classe par l'Académie dès février 2024, une réflexion a été engagée quant à l'évolution des écoles de Méréville entre Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, les directrices d'écoles, conseils d'écoles et les élus pour évoquer la possibilité d'une fusion des écoles maternelles et élémentaires à la rentrée scolaire de septembre 2024.



Par délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2024, cette fusion a été actée pour ces avantages :

- Renforcement de la cohérence administrative et pédagogique par la mise en place définitive d'une direction unique, d'une équipe enseignante unique et d'un conseil d'école unique.
- Décharge de la direction permettant d'approfondir le travail administratif, pédagogique, le suivi des dossiers des élèves ayant des particularités dans leur scolarité, les relations avec les différents partenaires de l'école (décharge de 25% de la Directrice, ce qui correspond à une journée par semaine).
- Mise en œuvre d'une continuité pédagogique de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, notamment avec un travail en équipe plus facile entre les enseignants, en par-

ticulier pour les différentes liaisons : liaison grande section / cours préparatoire, liaison CM2/6<sup>ème</sup>.

- Meilleure mutualisation des moyens, du matériel et des projets pour la municipalité.

**Ce sont donc 95 élèves qui viennent d'effectuer leur rentrée ce lundi 2 septembre avec cette répartition des classes :**

- > **Classe de Petite Section-Moyenne Section de Mme RONECKER, directrice de l'école : 22 enfants**
- > **Classe de Cours Préparatoire-Cours Élémentaire 1 de Mme LEBLOND : 22 enfants**
- > **Classe de Grande Section-Cours Élémentaire 2 de Mme HUOT-PILOIS : 26 enfants**
- > **Classe de Cours Moyen1-Cours Moyen 2 de Mme JOUHANET : 25 enfants.**

## Bonne rentrée à nos nouveaux collégiens

Nous souhaitons une bonne rentrée aux 11 enfants de CM2 qui ont quitté l'école primaire pour entrer au collège, récompensés fin juin par Monsieur le Maire.

Une calculatrice et un petit équipement pour la rentrée sur le thème des Jeux Olympiques leur ont été offerts par la mairie.



**Méréville**  
Tous en rose  
on est plus fort !

**OCTOBRE ROSE**  
Matinée festive de  
9 heures à 13 heures

**DIMANCHE**  
ESPACE DE LOISIRS

**6 OCTOBRE 2024**

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

### MARCHÉ & COURSE

**Matinée tonique tous en rose**  
Ouvert à tous, **SUR INSCRIPTION**  
LORS DES PERMANENCES  
Indiquées sur bulletin ci-dessous

**DIMANCHE MATIN 6 OCTOBRE**

9 h accueil espace de loisirs  
9 h 15 échauffement en musique  
9 h 45 départ des coureurs (10 km)  
10 h 00 départ des marcheurs (5 km)  
(chiens tenus en laisse)

Collation de l'amitié  
offerte par la Mairie

Présence de l'association Symphonie,  
animation déco, vente de goodies

\* Lots offerts par les commerçants, artisans et associations de Méréville

L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'Association

Organisé par Anmérév',  
en partenariat avec la commune de Méréville,  
Amarelli danse, Symphonie, Swiss Inno

**INSCRIPTION SUR PLACE LE 6 OCTOBRE 2024**

- Pack inscription (marche/course, billet tombola, tour de cou) : 7,00€
- Vente sur place de gadgets

# ABONNEMENT MÉRÉVILLE ÉCHOS

Vous préférez consulter le bulletin municipal de manière numérique et ne plus recevoir la version papier dans votre boîte aux lettres ? Pour cela, nous vous proposons de vous inscrire sur le formulaire ci-dessous que vous voudrez bien retourner en mairie par e-mail à [mairie@mereville54.fr](mailto:mairie@mereville54.fr) ou en **boîte aux lettres**.

Vous recevrez ainsi le Méréville Echos par e-mail et vous n'aurez plus le document papier.

## ABONNEMENT MÉRÉVILLE ÉCHOS

Je ne souhaite plus recevoir la version papier du Méréville Echos dans ma boîte aux lettres.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

E-mail .....

Désormais, vous recevrez le Méréville Echos par E-mail à l'adresse indiquée ci-dessus.

Signature :



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

- Agathe TOURNIAIRE, née le 28/03
- Alma PONCET, née le 15/07



Agathe

## MARIAGES

- Marion COLOMBAIN et Nicolas BATTARD, le 4 mai
- Coralie DUMOULIN et Allan VAIRELLES, le 22 juin
- Charlotte ROMEU et Thomas SEREN ROSSO, le 1<sup>er</sup> juin
- Catherine FLAUS et Thierry STOECKLÉ, le 21 septembre



Marion et Nicolas



Coralie et Allan

PARTAGEZ  
VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ  
VOTRE SANG !



Quoi de plus important que de donner pour recevoir

Le mercredi 23 août 2024 de 16h à 19h30 ce sont 32 personnes qui se sont présentées au centre de prélèvement installé salle polyvalente. 27 personnes ont offert leur sang dont 3 nouvelles. Comme chaque année, de nombreux bénévoles œuvrent à la réussite de nos collectes.

Celle qui vient d'avoir lieu s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Au nom des malades qui vont bénéficier de la générosité des donneurs, nous vous remercions de votre indispensable et efficace participation. Merci à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cette journée.

**Continuons ces gestes citoyens : rendez-vous aux prochaines collectes les 18 avril et 8 août 2025.**

# INFOS RH : MOUVEMENTS DU PERSONNEL

- Au revoir à :
- Julie NAPOLITANO qui a quitté ses fonctions d'ATSEM le 1<sup>er</sup> septembre 2024
  - Nicolas PIERRAT qui a quitté ses fonctions d'agent technique au 1<sup>er</sup> mai 2024
  - Guylaine GUERREAU qui a quitté ses fonctions d'ATSEM le 6 juillet 2024

## Vous les avez peut-être déjà croisés, rencontrés ?

Bienvenue à :



**Cécile CHILAUD**, recrutée à mi-temps à compter du 30 août sur des fonctions d'agent d'animations auprès des enfants scolarisés en grande section de maternelle.



**Geoffrey VINCHELIN** : recruté à compter du 19 août sur des fonctions de directeur jeunesse en charge de l'accueil périscolaire, du centre aéré et du club ados.



**Jossia VOIRET** : elle a changé de poste au 1<sup>er</sup> septembre ; a quitté sa mission de directrice sur l'accueil périscolaire pour prendre la fonction d'ATSEM sur la classe de petite et moyenne section de maternelle avec un maintien de quelques interventions sur l'espace périscolaire.



**Marcel VINCENT**, recruté à compter du 1<sup>er</sup> mai sur des fonctions d'agent aux services techniques avec une expertise dans la gestion des espaces verts et paysagers.

**Belle rentrée professionnelle à toutes et tous**

# RECENSEMENT DES MÉRÉVILLOIS EN 2025



**Cette année, dans notre commune, le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.**

## Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Des agents recenseurs seront désignés et vous transmettront les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter leur travail, nous vous prions de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

**Votre participation est essentielle.** Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Nous vous remercions par avance de votre participation.

## Le recensement de la population, comment ça marche ?

**Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

Vos codes confidentiels de connexion figureront sur la notice internet qui vous sera remise, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

**Vos réponses sont strictement confidentielles.**

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

## SECHERESSE ETE 2023 :

# Non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

**Arrêté interministériel du 23 juillet 2024, paru au journal officiel le 03 août 2024 consultable en mairie.**



**HFC**  
Habitat Fermetures Conseils  
**03 83 90 46 24**  
[www.hfclorraine.com](http://www.hfclorraine.com)  
Réussir ensemble vos projets



- PERGOLAS
- FENÊTRES
- VOLETS
- PORTES D'ENTRÉE
- PORTES DE GARAGE
- PORTAILS
- CLOTÛRES
- GARDE-CORPS
- STORES



Suivez-nous [hfc.lorraine](https://www.facebook.com/hfc.lorraine)

**Habitat Fermetures Conseils**

27, rue Antoine de Saint-Exupéry

ZAC de Frocourt

54710 FLÉVILLE DEVANT NANCY

[contact@hfclorraine.com](mailto:contact@hfclorraine.com)

# A VOS GESTES CITOYENS

## RAPPEL

### Laver sa voiture chez soi, la loi l'autorise-t-elle ?

Bien que peu connu, l'article 99-3 du Règlement sanitaire départemental à propos de la propreté des voies et des espaces publics énonce que « (...) le lavage des voitures est interdit sur la voie publique, les berges, ports et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics (...) ». Pour résumer, laver sa voiture chez soi, que ce soit dans la rue ou dans son jardin, est interdit afin d'éviter le déversement d'eaux usées, de résidus d'hydrocarbures ou d'huiles dans le réseau public, via les égouts notamment.

En revanche, le lavage sans eau, ou lavage à sec, est autorisé puisqu'il ne génère pas de pollution de l'eau.

**Bon à savoir : laver sa voiture chez soi est passible d'une amende de 450 € selon l'article 7 du décret 2003-462. Si le déversement d'eaux usées est à l'origine d'une pollution, l'article L.216-6 du code de l'environnement prévoit une peine de deux ans de prison et 75 000 € d'amende.**

### Taille des haies

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

**Respecter les distances minimales** (Article 671 du code civil)

Les distances à respecter sont les suivantes :

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- pour les plantations de moins de 2 mètres : distance fixée à 0,50 mètre de la limite séparative La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

**Responsabilités du propriétaire des végétaux**

(Article 672 du Code civil et Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881)

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

**Entretien des plantations**

(Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921)

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent



la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier

qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

**Vos plantations empiètent sur le domaine public**

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

- il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- au dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

- la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987)

Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux.

(Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989).

### Bruits des activités de bricolage et de jardinage

par Philippe BIRCKENER



Les activités de bricolage et de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils\* susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore, sont réglementées. Nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral du 26/12/1996, inséré au règlement sanitaire départemental, prévoit qu'elles ne peuvent être effectuées que durant les périodes suivantes :

- les jours ouvrables de 08h à 20h
- les samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à midi.

En cas de plainte ou d'intervention de la gendarmerie, les contrevenants s'exposent à une amende.

Quant aux professionnels, ils doivent interrompre entre 20h et 07h, et toute la journée des dimanches et jours fériés, les activités émettant des nuisances sonores (sauf intervention urgente justifiée et/ou dérogation exceptionnelle accordée par l'autorité préfectorale).

\* (Tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, etc..., la liste n'est pas exhaustive)

# DEMANDE DE TITRES D'IDENTITÉ (CNI/PASSEPORT)



**Dépôt des demandes à France Services** uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois. Prise de rdv en ligne sur le site de la Mairie de Neuves-Maisons : [www.neuves-maisons.fr](http://www.neuves-maisons.fr) ou par téléphone au 03.83.47.00.65.

**Retrait sans rendez-vous à France Services**  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00, mardi de 10h00 à 18h30. 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

A compter de sa réception en Mairie, le titre d'identité doit être retiré dans un délai maximum de 3 mois. Au-delà, il sera invalidé et détruit automatiquement. Une nouvelle demande devra être déposée et le cas échéant de nouveaux timbres devront être acquittés.

En cas de renouvellement : Restitution de l'ancien titre.

La présence de l'intéressé est obligatoire au dépôt du dossier ainsi qu'au retrait du titre. La présence du mineur de moins de 12 ans n'est pas exigée au retrait (pas de prise d'empreintes).

Lors du dépôt d'une demande pour un enfant mineur, le représentant légal devra présenter le livret de famille et sera

seul autorisé à retirer le titre.

Toute demande rejetée par le centre de traitement devra être renouvelée entièrement avec une nouvelle prise de rendez-vous pour dépôt de dossier.

**Concernant les Cartes d'identité émises entre 2004 et 2013 :**

La durée de validité des Cartes Nationales d'Identité (CNI) délivrées à des personnes majeures entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée de 5 ans, la CNI est donc valable 15 ans au lieu de 10 comme indiqué sur le titre.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ**

## PIÈCES À FOURNIR

- Pré-demande à faire avant le rdv en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr> (à imprimer) **OU**
- Cerfa papier complété en noir, majuscule et avec les accents (vert 12100\*03 pour les majeurs et orange 12101\*03 pour les mineurs) disponible en Mairie ou à France Services
- Ancien passeport ou Carte Nationale d'identité (si renouvellement)
- Carte nationale d'identité ou Passeport du représentant légal présent, lors du dépôt de dossier du mineur
- 1 photo d'identité conforme aux normes de moins de 6 mois, non découpée, sans pliure, ni trace (Photomaton disponible à France Services)
- Justificatif de domicile de moins d'1 an aux nom et prénom du demandeur (original) ex : Avis d'impôt, fournisseur énergie, ...

### Cas particulier pour les personnes hébergées

- > Justificatif de domicile de l'hébergeant (original)
- > Pièce d'identité de l'hébergeant
- > Attestation sur l'honneur de l'hébergeant stipulant une durée d'hé-

bergement supérieure à 3 mois

### Cas particulier pour les mineurs en cas de garde alternée

- > Justificatif de domicile de moins d'1 an de chacun des parents (original)
- > Pièce d'identité de chaque parent

- Timbres fiscaux (1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement de passeport) : en vente en débit de tabac ou en ligne sur [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) (achat proposé lors de la pré-demande de titre en ligne) :

- > 17 € pour les moins de 15 ans
- > 42 € de 15 à 17 ans inclus
- > 86 € à partir de 18 ans

### En cas de changement de situation / situation particulière

- Copie intégrale acte de naissance de moins de 3 mois pour les mairies non dématérialisées en cas de 1<sup>ère</sup> demande ou si la CNI / passeport est périmée depuis plus de 5 ans. (contacter la mairie de naissance)
- Copie intégrale d'acte de mariage (si usage du nom marital)
- Copie intégrale d'acte de décès (pour

la conservation du nom marital)

- Jugement complet et définitif de divorce ou convention complète en cas de divorce
- > Pour les mineurs précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- > Pour une personne souhaitant conserver le nom marital
- Si demandeur sous tutelle joindre jugement complet + accord signé du tuteur-trice + pièce identité ou pièce d'identité professionnelle
- Si demandeur sous curatelle : joindre jugement complet

### En cas de perte ou vol

- Un document officiel avec photo (CNI, passeport, permis de conduire, carte vitale...)
- Déclaration de perte (à faire en Mairie)
- Déclaration de vol (à faire en gendarmerie)
- Copie intégrale acte de naissance si la mairie de naissance n'est pas dématérialisée
- Un timbre fiscal de 25 €

MAIRIE DE  
**Méréville**  
MEURTHE-ET-MOSELLE

**NOUS RECRUTONS !**

**Animateur.trice**  
**CLUB ADOS**  
vendredi soir semaine impaire  
**CENTRE DE LOISIRS**  
du 28 au 31 octobre 2024  
du 10 au 14 février 2025

**BAFA ou BAFA stagiaire - CAP petite enfance - non qualifié**  
*Rémunération selon expérience*

**POSTULEZ !**  
03 83 47 27 53  
07 89 23 85 38  
[mairie@mereville54.fr](mailto:mairie@mereville54.fr)

mairie de Méréville  
8 Grande Rue  
54850 MÉRÉVILLE



# 2<sup>ème</sup> BUDGET PARTICIPATIF à Méréville

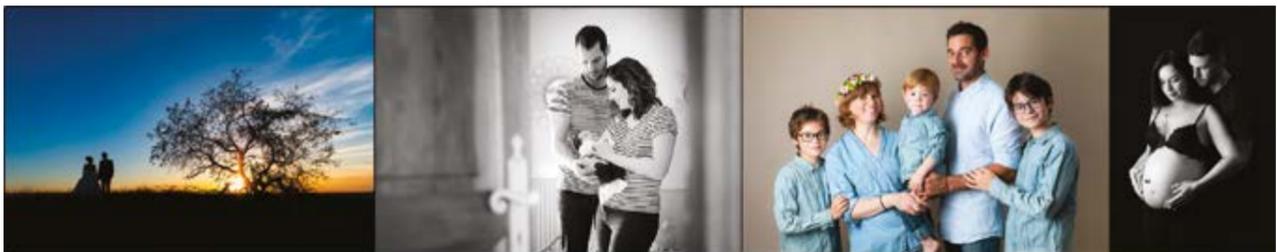
**Que feriez-vous pour votre village avec 3000 €**

**2024**

Deux propositions ont été déposées au 30 juin 2024.  
Une seule a répondu à tous les critères de sélection et a donc été retenue :

## Rateliers à vélos

La mise en œuvre est à l'étude par la commission sécurité et sera engagée courant année 2024



**PHOTOGRAPHE DE TOUS VOS EVENEMENTS**  
GROSSESSE / NAISSANCE / FAMILLE / ENFANT / COUPLE / MARIAGE / BOUDOIR / AUTRES

**A.P. Aurélie PEIGNIER**  
Photographe

2 Rue du Bac, 54850 Méréville / 06.02.11.00.06 / contact@aurelie-peignier.fr / www.aurelie-peignier.fr  
(Photographie studio, extérieur, à domicile. Uniquement sur rendez vous. Pas de photo d'identité)




# URBANISME

Lorsqu'une autorisation d'urbanisme vous est délivrée, vous recevez par la suite une demande d'information de la part de la Direction Générale des Finances Publiques, par mail ou par courrier et, le cas échéant, une relance.

• ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse mail si vous en possédez une.

Par ailleurs, il est précisé que la commune ne délivre pas de déclaration papier modèle H1 (travaux sur une maison) ou H2 (travaux sur un appartement).

Certains considèrent à tort ces messages comme des spam. Soyez rassurés, il s'agit bien de correspondances adressées par la DGFIP.

En effet le dépôt des déclarations doit désormais être effectué en ligne, sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

Dans vos message, il est souhaitable de bien préciser :

En cas de difficulté pour déposer vos déclarations, ou pour toute(s) question(s), vous pouvez vous adresser au :

- la référence de l'autorisation d'urbanisme ou celle du courrier qui vous est parvenu,
- l'adresse exacte du bien (et éventuellement, si vous les connaissez, les références cadastrales : commune/section/parcelle)
- l'état d'avancement du projet ainsi que sa nature,
- si les travaux ne sont pas terminés, préciser une date d'achèvement prévue,

Service Départemental des Impôts Fonciers de Meurthe et Moselle  
Cité administrative - Bâtiment H2  
45 rue Sainte Catherine BP 60042  
54036 NANCY CEDEX

Réception : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et sur RDV lundi, mardi et jeudi après-midi. Tél : 03.83.85.48.36

## Modèle demande d'informations

**REPUBLICQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**FINANCES PUBLIQUES**

### Demande d'information suite au dépôt d'une autorisation d'urbanisme

Bonjour,

Vous avez récemment déposé une autorisation d'urbanisme **PC05XXXXXX** à l'adresse :

RUE YYYYYY  
54XXX XXXXXXXXX

Je vous informe qu'en application de l'article 1406-I du Code Général des Impôts, les travaux affectant les imposables bâtis (constructions nouvelles, additions de construction, démolitions, etc) doivent être déclarés à l'administration fiscale.

Vous êtes invité à vous connecter à votre espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) (espace particulier ou espace professionnel) pour communiquer à l'administration les informations requises suite au dépôt de l'autorisation d'urbanisme ou nous informer que vous n'êtes pas, ou vous n'êtes plus, l'interlocuteur pour cette démarche.

**Note Bene :** pour les biens évalués selon la méthode comptable ou au barème, contacter votre centre des impôts foncier territorialement compétent en privilégiant la messagerie sécurisée au sein de votre espace sur [www.impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Nous vous remercions de votre confiance.

La Direction générale des Finances publiques

[Accéder à mon espace](#)

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?  
Pour plus d'information, rendez-vous sur [dups.gouv.fr](https://dups.gouv.fr)

Savez-vous à quoi servent vos impôts ?  
Discutez le sur le site [aquaiaevvntmesimpots.gouv.fr](https://aquaiaevvntmesimpots.gouv.fr)

**Pour votre sécurité :**

- ne répondez jamais à un courriel vous demandant votre numéro de carte bancaire ou une copie de vos pièces d'identité.
- vérifiez toujours l'adresse de l'expéditeur des messages avant de les ouvrir. Pour la DGFIP, la partie droite de l'adresse doit être égale à [dgfip.finances.gouv.fr](mailto:dgfip.finances.gouv.fr). Sinon, il s'agit d'un message frauduleux.
- renseignez et validez votre numéro de téléphone portable sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) pour protéger l'accès à votre espace particulier.

## Modèle Relance

**REPUBLICQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**FINANCES PUBLIQUES**

CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTALE  
45 RUE SAINTE CATHERINE  
BP 60042 54043 NANCY CEDEX

6700-013186-0035-0

23/06/2024

**Objet :** Relance suite à une demande de déclaration foncière

Bonjour,

Vous êtes propriétaire (ou titulaire de droit réel tel qu'un usufruitier) d'un bien situé à l'adresse :

RUE YYYYYY  
54XXX XXXXXXXXX

pour lequel une autorisation d'urbanisme DP [ ] a été délivrée, suite à la demande déposée par [ ]

D'après les informations en notre possession, les travaux relatifs à ce projet immobilier ont une date d'achèvement prévu le 21/05/2024.

Vous devez déclarer votre bien dans un délai de **90 jours à compter de l'achèvement des travaux**, en application de l'article 1406-I du Code général des impôts.

À défaut de déclaration de votre part déposée dans le délai de 90 jours, l'administration fiscale procédera à une évaluation d'office. Par ailleurs, un dépôt tardif peut vous conduire à la perte de certaines exonérations.

Vous êtes donc invité(e) à réaliser votre déclaration sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

- Si vous êtes un particulier, connectez-vous à votre espace particulier, puis choisissez l'onglet « Biens immobiliers »
- Si vous êtes un professionnel, rendez-vous dans votre espace professionnel, puis choisissez « Démarches » > « Gérer mes biens immobiliers ».

**FINANCES PUBLIQUES**

# PARTICIPATION AUX VACANCES DES ENFANTS MÉRÉVILLOIS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Méréville accorde une aide financière pour les familles mérévilloises dont les enfants âgés de 3 à 19 ans ont fréquenté un centre de loisirs ou une colonie de vacances. Cette aide est calculée en fonction de votre coefficient social. Le nombre de jours pris est charge est de 21 maximum pour la famille complète.

Déposez votre dossier en mairie au plus tard le 10 novembre 2024.

Pièces à fournir :

- bulletin d'inscription disponible en mairie
- facture originale acquittée du centre précisant les nom et prénom de l'enfant, le nombre de jours fréquentés au centre (agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports), les coordonnées du centre, ainsi que le montant du séjour à la charge du demandeur.
- copie de la feuille d'imposition complète de 2023 (2023 sur les revenus de 2022).
- 1 RIB (même nom et adresse que le demandeur).
- Décision de droit de garde en cas de séparation.

**SPECTACLE DE NOËL SURPRISE**  
**Pour TOUS les enfants de Méréville**

**VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024**

SALLE POLYVALENTE de MÉRÉVILLE  
 Spectacle organisé et financé par le CCAS

Méréville MEURTHE-ET-MOSELLE

# La journée DES SENIORS

par Laurent DIEZ



Prévue le dimanche 7 juillet, la journée a dû être reportée en raison des élections législatives au dimanche 8 septembre. C'est un mal pour un bien au final, puisque la pluie du 7 juillet a laissé la place au soleil du 8 septembre ! Matinée tranquille où chacun a pu découvrir ou redécouvrir la Vannerie, avec cette année en plus 2 pistes de quilles ! La plupart ont choisi de se rendre à la brocante toute proche de Maron où chacune et chacun ont pu flâner à la recherche de l'objet rare tant convoité... Puis c'est le retour à la base pour un apéritif au bord de la

piscine au soleil, avant de prendre un repas en commun bien mérité où les conversations collectives ont permis de prendre son temps pour manger.

L'après-midi fut consacré aux activités, pour certains la pétanque, pour d'autres le mini-golf, quelques-uns aux quilles et pour d'autres un moment de tranquillité pour la digestion. Pas de remise de médailles, les J.O. sont finis, mais comme chez Jacques Martin jadis, tout le monde a gagné !

## Nos services

- Soin visage
- Solarium
- Soin du regard
- Soin minceur
- Onglerie
- Massage
- Lumière pulsée
- Réjuvenation

Retrouvez nous  
 À côté de la boulangerie  
 54850 Méréville  
 03.83.27.10.76  
<https://beaute-de-merev.fr/>

MARIE CARAN

**Projet relaxation Séniors**  
 POUR LES PLUS DE 70 ANS

## LE PROJET

La relaxation est essentielle pour le bien être physique et mental et offre de nombreux bienfaits. Confortablement assis(es), en participant régulièrement à des séances, vous pourrez réduire vos angoisses, améliorer concentration et mémoire et favoriser un meilleur sommeil. La relaxation contribue ainsi à une sensation de liberté et de sérénité. Après quelques initiations en respirations, vous me suivrez tout en restant sur votre chaise sur des chemins naturels.



Je vous convie à me rejoindre tous les quinze jours, le mercredi à 15 heures, dans l'enceinte couverte de l'école. Ces séances sont gratuites et sont prises en charge financièrement par la mairie et le CCAS, soucieux de votre bien-être. Un goûter convivial sera offert, offrant l'opportunité d'échanger et de renforcer les liens sociaux. Veuillez vous inscrire en mairie.

A bientôt pour ces moments de bien être partagés.

Merci,  
 Marie CARAN, Tél. 03 83 47 27 53

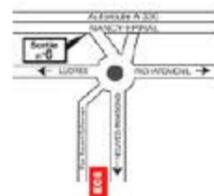
# EURO CARRELAGES SERVICES



On reconnaît le Professionnel

- ★ CARRELAGES
- ★ SALLES de BAINS (SANITAIRE & MEUBLES)
- ★ MATERIAUX NATURELS
- ★ PARQUETS **NOUVEAU RAYON !!!**

ZAC du Breuil - 54850 MESSEIN  
 03 83 26 44 45  
[www.eurocarrelages.fr](http://www.eurocarrelages.fr)



# NETTOYAGE DE PRINTEMPS POUR LA NATURE

par Philippe BIRCKENER

Comme les années précédentes, une opération "nettoyage de printemps" était organisée au cours de la matinée du dimanche 21 avril pour ramasser, avec l'aide de citoyens volontaires, des déchets abandonnés et éparpillés dans la nature. Autour de plusieurs élus, 16 personnes, dont 5 enfants, avaient répondu à l'appel. Un temps frais mais ensoleillé était aussi de la partie.

Répartis en différents groupes dans Méréville et ses alentours, les ramasseurs volontaires ont rempli pas moins de 12 sacs poubelles de déchets divers, dont beaucoup d'emballages pouvant être recyclés. On dénombre également de nombreux mégots, une quarantaine de bouteilles de verre ainsi que deux bidons contenant des restes très polluants de carburant et d'huile, le tout ramassé durant les deux heures d'exploration dans les fossés et espaces naturels.

La matinée s'est terminée par la photo souvenir réunissant les ramasseurs, puis par une petite collation de produits du terroir pour les remercier de leur participation et de leur sens civique.

Rappelons ici qu'un mégot jeté au sol peut polluer plusieurs centaines de litres d'eau, car les substances chimiques

toxiques qu'il contient sont relâchées dans l'eau à son contact. Ces substances se retrouvent ensuite dans les sols puis les cours d'eau, portant ainsi atteinte à l'écosystème par l'accumulation des toxines.

Il est donc important de jeter les mégots dans un contenant adapté plutôt que de les jeter par terre ou dans un caniveau.



# LES TRAVAUX PASSÉS

par Anne-Lise Henry



## LES ENTREPRISES NOUS ACCOMPAGNENT

L'entreprise CARELEC est intervenue comme convenu au printemps pour remplacer les éclairages de la salle polyvalente et des préaux des écoles primaires et maternelles en LED. Cela nous permet de faire toujours plus d'économie d'énergie.

Les travaux de réfection du bitume pour la partie haute des Forts Champs ont eu lieu. Merci à la société COLAS ! Cette dernière a été également mandatée pour reboucher les trous de bitume de nos routes. Les délais n'ont pas été maîtrisés, nous avons attendu six mois, mais la majorité du chantier a eu lieu en août. Il reste encore quelques endroits à traiter. Cela devrait être effectif avant l'hiver, soyons patients.



L'entreprise Ormes et Paysages intervient pour gérer nos espaces verts. Vous êtes nombreux à nous faire part de votre mécontentement quant aux résultats que nous obtenons (cour de l'école, étang, espaces verts...)

Nous interpellons régulièrement cette société pour ajuster son intervention et obtenir un résultat plus satisfaisant. Nous faisons également intervenir nos agents pour pallier ces manquements.

Les moutons de Romain, notre agriculteur local étaient également de la partie pour aider à la tonte du terrain de foot.

Notre contrat avec cette société court jusqu'à fin 2024.

Nous relancerons une consultation d'entreprises à partir de début 2025 et réorganiserons donc la gestion des espaces verts.



## L'ATELIER SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Les portes neuves de l'atelier ont été automatisées, le toit a été nettoyé et la façade a été rénovée !



## ZONE DE LOISIRS

Nous vous l'avions promis, des jeux ont été implantés pendant l'été pour les plus petits. Des tables de pique-nique sont aussi de la partie. Ce lieu s'étoffe petit à petit...



## COURTS DE TENNIS

Les éclairages des courts ont été changés en LED pour gérer au mieux nos dépenses énergétiques.



Les courts ont été rénovés par l'entreprise COTENNIS :

- Deux courts de tennis en béton poreux ont été rénovés avec une finition textile aiguilleté Top Sand qui permet une alternative à la terre battue, avec moins de contrainte à la pratique et à l'entretien
- Un court de tennis a accueilli une piste de padel. Un remerciement à Marcel, Laurent et Nicolas, nos agents pour leur investissement sur ce chantier.

Ces travaux sont financés par l'Agence Nationale du Sport, la Région Grand Est et la Communauté de Communes.

La mise en accessibilité PMR de ce site est en cours.



## LA PISTE DU PADEL EST SORTIE DE TERRE

Ce projet de création d'une piste de padel extérieure à l'entrée nord du village s'inscrit dans la continuité de la dynamique initiée depuis plus de 20 ans par les bénévoles, citoyens et élus à implanter la pratique du tennis et du sport plus généralement à Méréville.

La commune est propriétaire des infrastructures du club de tennis (3 terrains extérieurs) et a souhaité aller plus loin dans l'offre sportive sur ce site, à savoir l'installation d'une piste de padel extérieure à la place du 3<sup>ème</sup> court de tennis devenu impraticable pour le tennis, en raison de sa vétusté.

Ce projet est innovant car il permet de compléter l'offre unique de pistes de padel du département, à savoir les quatre pistes existantes dans un complexe à Jarville. Cet équipement offre par ailleurs un maillage intéressant et une ouverture au sein de la Communauté de Communes Moselle Madon, orientée vers le Saintois qui est dépourvu de courts de tennis et de pistes de padel.



A très vite sur la piste du Padel



## DES TRAVAUX À VENIR À LA STEP

L'abattage des sapins autour de la station d'épuration, c'est pour cet hiver. Ils mettent en danger le fonctionnement de la station d'épuration lorsque des branches cassent. Nous avons les devis des entreprises, nous prospectons auprès d'organismes publics pour obtenir des subventions afin de financer ce chantier. La phase de replantation aura lieu ensuite avec des essences d'arbustes et arbres locaux. Le paysage autour de la STEP va donc changer, merci pour votre patience !

Quelques questions à Nicolas, notre saisonnier recruté aux services techniques du 1<sup>er</sup> au 31 août 2024

**Qui es-tu ?** J'ai 18 ans, j'habite Frolois. Je suis actuellement en prépa scientifique au lycée à Loritz.

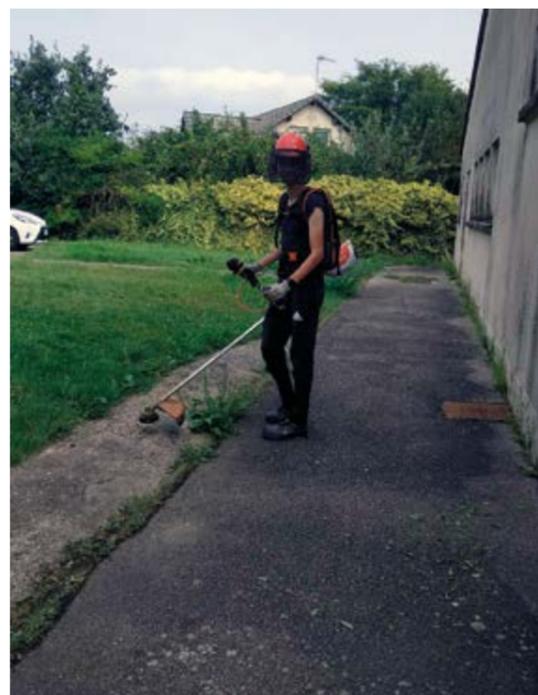
**Que t'as apporté ce mois d'été ?**

J'ai pu faire de nombreux travaux et j'ai découvert comment bricoler. Ce qui m'a surpris, c'est qu'il y a énormément de travail dans une commune et qu'il faut aimer faire de multiples tâches.

**Ce qui m'a le plus plu :** effectuer les calculs pour rénover le city stade de l'école en effectuant des coupes précises de bois.

**Ce qui m'a le moins plu :** Désherber le cimetière autour de l'église pendant toute une journée.

Merci Nicolas pour ta bonne humeur et ta grande volonté de travailler.



## CURAGE DES AVALOIRS

La campagne de curage des avaloirs a été réalisée par la Communauté de Communes Moselle Madon.

Les avaloirs ont été traités mais trois d'entre eux posent problèmes :

- 2 avaloirs situés allée Albert Camus remplis de laitance de ciment
- 1 avaloir situé allée Joliot Curie rempli de béton

Ces avaloirs feront l'objet d'un traitement spécifique à une date ultérieure, à savoir une intervention au burin ou autre outil adapté afin de déloger ces matières solidifiées. Cette intervention risque d'endommager les avaloirs et engendrer d'autres travaux de rénovation si besoin.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déverser dans les conduites d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, tout objet ou déchet (lingettes, sacs plastiques, canisacs, ser-

viettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc..) susceptible de provoquer une gêne à l'écoulement des eaux et conduire à l'obstruction du réseau d'assainissement.

Les gravats tout comme le mortier, la graisse, les cendres, les colles, le goudron, les huiles de fritures, etc... sont des produits encrassant et nuisibles au bon fonctionnement des réseaux. Ils peuvent conduire à des pollutions des cours d'eau, des dysfonctionnements des réseaux, voire de la station de traitement ou à des débordements d'eaux pluviales dans les habitations.

Ces types de déversement au réseau d'assainissement strictement interdits (article 2.5.1 du règlement d'assainissement collectif de la CCMM) constituent une infraction et sont soumis à des sanctions.

Merci pour votre vigilance et votre civisme

## QUELQUES CHIFFRES

Que trouve-t-on dans la majorité des avaloirs des lotissements lors des nettoyages (en plus du ciment ou du béton quelquefois ?)

- 2/3 de canisacs
- 1/3 de sable, terre, bitume dus à l'érosion

Combien de poubelles publiques sont disséminées sur toute la commune ?

19

## MIEUX GÉRER LES DÉCHETS, EN OPTIMISANT LA DÉPENSE PUBLIQUE

La redevance spéciale des ordures ménagères qui est facturée aux collectivités va passer de 2 cts/litre d'ordures ménagères (tarif depuis 2007) à 4 cts/litre d'ordures ménagères au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Ce qui remplit majoritairement les poubelles d'ordures ménagères de la commune à ce jour :

- les essuie-mains papier de l'école
- les biodéchets (restes de cantine) du périscolaire
- les déchets ramassés chaque lundi par nos agents techniques dans les poubelles à travers tout le village, principalement des canisacs.
- les déchets déposés en accord avec la mairie par les associations lorsqu'elles ont des manifestations
- les déchets sauvages que les agents techniques ramassent chaque semaine

### Des solutions

La Communauté de communes a répondu à un appel à projets dont elle est lauréate, ce qui permettra aux communes :

- d'avoir des poubelles bi-flux (ordures ménagères et équivalent sacs jaunes) : nous aurons 5 poubelles bi flux en 2025 positionnées dans le village aux endroits où les poubelles sont remplies de déchets qui pourraient être triés. A noter que nombre de poubelles ne reçoivent que des canisacs.
- d'être équipées ponctuellement pour les événements de poubelles totem (genre poubelle en forme de bouteille pour le verre) et de gobelets lavables.
- d'être destinataires de plus de sensibilisation à travers des fiches de conseils de tri pour les associations qui font des manifestations.
- d'avoir de la signalétique renforcée sur les conteneurs

- d'initier un moment de sensibilisation de tri aux agents de la commune
- de mettre en place un composteur proche de la cantine et de l'école
- de pouvoir bénéficier d'un ramassage des biodéchets de cantine si les volumes sont importants.
- d'équiper l'école et la cantine de bio seaux.

### Objectifs fixés en 2025 pour les ordures ménagères à l'usage exclusif de la mairie :

Passer de trois grands bacs et un petit bac d'ordures ménagères à un grand bac et un petit bac d'ordures ménagères pour réduire nos coûts.

Quelques questions au hasard de discussions, des réponses des services de la CCMM

On trie comment ?

- les nappes en papier : ordures ménagères (c'est déjà du recyclé qui n'est plus recyclable)
- les serviettes en papier de couleur ou blanches : ordures ménagères (c'est déjà du produit recyclé et n'est plus recyclable)
- les fourchettes en bois ou bambou : ordures ménagères ou composteur ou petit bois pour allumer le feu
- les capsules type nespresso : sac jaune
- le papier gras qui a emballé du jambon ou du saucisson et présente des tâches de gras : sac jaune
- la bouteille d'aérosol : sac jaune
- l'emballage de frites du camion burger : sac jaune

# L'ART SE MET EN MOUVEMENT

par Martine TROHA



PARIS 2024

**Quand sport et culture ne font qu'un... c'est la fête à Méréville !**  
**Dimanche 23 juin Méréville célèbre les Jeux Olympiques et Paralympiques.**

Tout commence par une idée de Claude K ; décorer la place du village sur le thème des JO, initiative qui séduit l'équipe municipale. Ce projet est présenté aux membres d'Animérev, aux associations, aux bénévoles, aux responsables du périscolaire ainsi qu'aux enseignants du groupe scolaire. Cette proposition est validée par l'ensemble des personnes, permettant à l'aventure de débiter ! De cette idée naît un superbe projet de fête municipale à caractère sportif, culturel et festif avec la participation de David, ambassadeur handicap de la commune, en partenariat avec France bleu lorraine. La mobilisation et la fédération de tous ces acteurs sont remarquables et remarquées. Merci !



La réussite de cette bonne et belle journée fut :

- un investissement et un engagement importants de tous les partenaires de ce projet.
- une participation de plus de 630 personnes, merci aux Mérévillois d'avoir répondu présent à cette manifestation.



- une ambiance familiale, détendue et bon enfant.
- une météo bénie !

Également :

- la mise en selle et la mise en jambes de 12 cyclistes et 18 marcheurs satisfaits de leurs sorties conviviales.
- l'inauguration, en début d'après-midi, des décorations de la place du village à travers la thématique des JO et JO paralympiques en présence de nombreux Mérévillois et élus.



Cette manifestation caritative a généré un bénéfice de 1500 euros.

Celle-ci a permis à l'équipe de kiwanis d'offrir une journée ludique à tous les enfants de l'Institut médico éducatif Claude Monnet de Pont-à-Mousson.

C'est ainsi que le 26 juillet, 80 personnes se sont amusées au parc d'attraction Walygator.

- une mise en lumière de la torche olympique, trois relais ayant permis de relier la place de la mairie à l'espace de loisirs. Parcours de la torche olympique par les deux enfants qui ont remporté le concours de dessin organisé par les responsables du Périsco et par l'ambassadeur Handicap.
- des animations sportives inclusives (atelier d'initiation à l'athlétisme pour jeunes enfants, initiation au padel, tennis fauteuil, pétanque, volley, ping pong...).



Sur le parcours, deux expositions culturelles sur le thème du sport, très valorisées par les nombreux visiteurs.

- Salle polyvalente, où l'on pouvait entendre l'enregistrement vidéo d'Hugo Beurey, magnifique exposition de 16 photos d'athlètes féminines, sportives de haut niveau.
- Salle St Maurice, les élèves de l'atelier d'Art ont honoré les visiteurs de leur présence pour présenter leurs superbes réalisations. Chapeau les artistes !





La participation de :

- la compagnie « La Chose publique », spectacle interactif.
- des jeunes filles d'Amarelli Danse, pour leur activité maquillage très demandée et appréciée par les petits et les grands.



- des élèves de la maternelle au CM2 qui, par leurs réalisations collectives ont agrémenté le village. Bravo les enfants !

Sans oublier les papilles,

- Les bons desserts confectionnés par les petites mains du foyer rural ont régalé petits et grands. 190 parts de tartes, 150 crêpes, BRAVO Mesdames !
- le sourire de Joël et sa team, bénévoles de KIWANIS, à la restauration et buvette (vente caritative)
- les barbes à papa

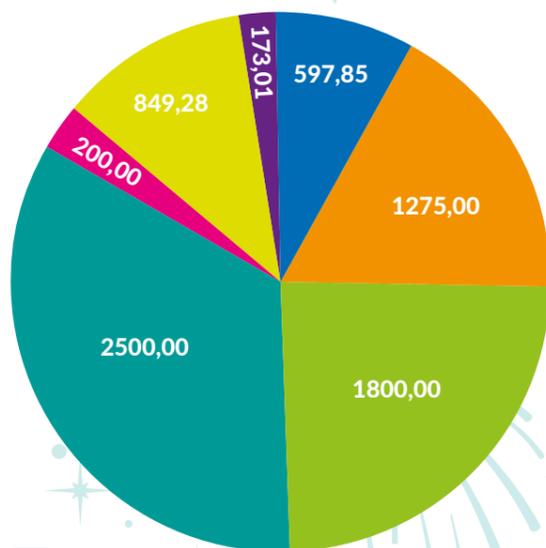


Et l'ambiance festive avec

- la soirée dansante avec l'excellent orchestre STANLOR, musiciens et chanteurs du territoire nancéen, à noter la qualité du répertoire et de son interprétation.
- le spectacle pyrotechnique sur le thème du sport, sensationnel, véritable œuvre d'art !

Avec le souci d'un budget maîtrisé !

Total des dépenses : 7395,14 €  
Subvention du conseil départemental : 1000,00€



- Achats divers
- NME International (scène)
- Stanlor (Orchestre)
- Pyrotechnique du Grand Est (Feux d'artifice)
- Kiwanis (frais de bouche professionnel)
- La chose publique (Spectacle)
- SACEM (droits d'auteurs)

## MÉREVILLE SUR LES ONDES RADIO GRÂCE À LA QUICHE DES CHAMPIONS

Ceux qui écoutent France Bleu Sud Lorraine le connaissent bien : Jérôme Prod'homme est l'animateur du jeu radiophonique « la quiche des champions », entre autres, où deux équipes de 3 personnes s'affrontent en répondant à diverses questions de culture générale et autres défis parfois burlesques, le tout dans une ambiance aussi drôle que bon enfant. C'est aussi l'occasion pour les auditeurs de découvrir des communes, des associations ou des professions dont sont issus les candidats.



Il n'en fallait pas plus pour donner envie de tenter l'aventure et, après quelques contacts avec l'animateur, les choses se précisaient. La station enregistrerait 2 émissions à Méreville où 4 équipes d'élus représentant les communes de MESSEIN, RICHARDMENIL, PIERREVILLE et MÉREVILLE s'affronteraient. Restait à trouver l'endroit approprié pour recevoir les équipes de candidats et les techniciens de la station radio. C'est dans la salle du restaurant « O carré d'Art » (hôtel Maison Carrée) que M. et Mme SAVONNIERE acceptaient d'accueillir tout ce petit monde.

Rendez-vous était fixé le vendredi 12 avril après-midi pour concrétiser cet événement. Une fois tout le monde réuni, un tirage au sort désignait l'ordre de passage des équipes. C'est ainsi que Messein et Richardmenil ouvraient le bal, tandis que Méreville était confronté à Pierreville à la suite. Jérôme Prod'homme, comme à l'accoutumée, maniait sérieux et humour au cours des jeux, tout en donnant la parole aux maires des quatre communes

pour présenter les particularités et atouts de leur village. L'hôtel-restaurant n'était pas en reste puisque l'animateur, conquis par le cadre verdoyant des lieux, laissait le soin à la directrice de décrire son établissement et toutes les activités qui y ont trait. Ce fut aussi l'occasion de parler des différentes associations qui œuvrent tout au long de l'année pour animer et faire vivre les villages. Dans le public, la présidente du foyer rural put évoquer les principales actions menées par l'association, notamment les boîtes confectionnées et distribuées en fin d'année pour les personnes en difficulté.

L'équipe de Messein manquant d'un candidat, c'est Mme Annick Carnet de Méreville qui rejoignait ses rangs pour la compléter. Après presque deux heures d'enregistrement, c'est Messein qui emportait le titre contre Richardmenil. Puis vint le tour de Méreville. Le score était serré et les 3 équipiers de Pierreville prenaient une petite avance, mais la chance souriait à Méreville qui prenait le pas en fin de parcours pour

l'emporter de quelques points. Toutefois l'enjeu n'était que purement symbolique et c'est en toute cordialité que les adversaires d'un après-midi se congratulaient et se félicitaient de cette merveilleuse occasion de faire parler de nos villages, et du bon moment passé ensemble.

C'est au cours des deux premières semaines de mai que les auditeurs de la région ont pu écouter la retransmission des deux émissions, chacune étant diffusée en fin de matinée sur les ondes de France Bleu Sud Lorraine (100.5) du lundi au dimanche.



# À TOUS LES BÂTISSEURS DE LIENS CITOYENS, MERCI!

par Martine TROHA

## Que s'est-il donc passé le 27 juin 2024 ... ?

Ce jeudi soir, le maire, accompagné de ses conseillers municipaux, a convié à dîner, en toute simplicité, les Mérévillois et non-Mérévillois œuvrant de près ou de loin à la qualité de la vie municipale, qu'elle soit professionnelle, festive, associative, culturelle ou autre.

Celui-ci a remercié et valorisé les actions des bénévoles, tout en soulignant l'importance de leur engagement au sein de la commune.

Il a exprimé toute sa gratitude aux personnes présentes (les professionnels ainsi que les bénévoles).

Cette rencontre a été un véritable moment de partage, convivial et chaleureux autour d'un repas concocté par Joël and Family. Merci à Kiwanis.

À quand le prochain !

MERCI à vous tisseurs de liens



## BIENVENUE AU CLUB ADOS DE LA NOUVEAUTÉ À GOGO

Par Geoffrey VINCHELIN

Tu habites Méréville ?  
Tu as entre 11 et 17 ans ?  
Tu souhaites partager tes idées ?  
Alors, viens vite rejoindre le club ados !

Après une année riche en activités et en amusement, aux côtés de Jossia et Hugo entourés d'une quinzaine d'enfants, nous repartons sur une nouvelle année, avec une nouvelle équipe d'animation.

Geoffrey sera présent les vendredis des semaines impaires en période scolaire de 19h30 à 21h30 à la salle polyvalente pour divertir vos ados.

Vendredi 13 septembre, nous étions ravis de nous retrouver pour échanger autour d'un apéritif et d'un « times up » géant !

### Au programme pour nos prochaines rencontres :

Soirée pizza party, jeux télévisés, Escapes Games, cinéma, laser max, rando nocturne, Mégateuf, chantier jeunes, etc.

Notre équipe d'animation se fera un plaisir de t'accueillir et d'échanger avec toi sur des futurs projets.

### Frais d'adhésion :

- 30,00 € si quotient supérieur à 1200
- 28,50 € si quotient entre 750 et 1200
- 27,30 € si quotient inférieur à 750

Renseignements et inscription  
auprès de **Geoffrey**  
par mail à : [acm54850@orange.fr](mailto:acm54850@orange.fr),  
ou par téléphone au 07 89 23 85 38



### POURQUOI REJOINDRE LE CLUB ADOS ?

- S'amuser entre amis et rencontrer de nouveaux amis
- Proposer de nouvelles activités passionnantes
- Développer de nouvelles compétences
- Gagner en autonomie

# AU CENTRE DE LOISIRS ... ... À MÉRÉVILLE EN JUILLET ON S'ÉPANOUIT

Par Geoffrey VINCHELIN

Au centre de loisirs, les enfants partagent, s'amuse, se reposent, découvrent de nouvelles activités sous différents thèmes. Cet été, durant trois semaines, pas loin d'une trentaine d'enfants a découvert de nouvelles activités, notamment à travers l'initiation au catch et au tir à l'arc. Ils ont vécu les jeux-olympiques à fond ! Ils ont également fait un bond dans le passé en découvrant une période très intéressante de l'Histoire : le MOYEN-AGE.

## Différents intervenants au centre de loisirs...

Durant trois jours, deux intervenants de la ligue nationale de catch ont initié les enfants au catch sur ring, (prises, gymnastique, luttés...). Nos petits sportifs ont beaucoup apprécié et se sont surpassés !

Un membre de l'association « ARC ANIM » de Flaviigny-sur-Moselle s'est installé une journée dans la cour de l'école pour apprendre aux enfants le plaisir et la rigueur du tir à l'arc.

Lors d'une sortie au château de « Cirey-sur- Vezouze », les enfants ont voyagé, pour découvrir les vêtements, les coutumes et traditions, les jeux, le langage du moyen-âge en regardant un spectacle dans une arène. Des acrobaties avec des chevaux, des lanceurs de feu... les enfants étaient émerveillés !

Et pour le plus grand bonheur de tous, ils se sont rendus au parc d'attraction « Fraisvertuis » où se sont mélangées émotions, sensations et vibrations, toute une journée sous un magnifique soleil.

## ...et des animateurs toujours en action !

Bien sûr, tout au long de ces trois semaines, une multitude d'activités ont été proposées par l'équipe d'animation (chants, danse, crêpe party, grand jeux, ...) constituée de la direction Jossia et Geoffrey mais également des animateurs Mathilde et Hugo qui ont veillé au bon déroulement des activités, à la sécurité. Une attention bienveillante et positive a été portée envers les enfants.



# Vente, Gestion et Optimisation de votre Patrimoine Immobilier



## Votre expert immobilier local à Méréville

**Kaçper MUSIAL**, avec mes 15 ans d'expérience dans l'immobilier sur Nancy et sa région, je vous accompagne dans la vente, l'achat, la gestion locative et les travaux de vos biens immobiliers. Au sein de mon agence, avec l'ensemble de mes équipes, nous partageons la même passion de l'immobilier afin de vous permettre de réaliser vos objectifs. Diplômé d'un master en architecture et d'un master en gestion de patrimoine, je serais à vos côtés pour optimiser et valoriser vos biens actuels et futurs, en apportant un regard d'expert à chaque étape de votre projet. Je mets également à votre disposition l'ensemble de mon réseau professionnel soigneusement sélectionné pour son expertise et savoir-faire.

Je vous invite à me contacter afin d'échanger autour de votre projet, fixer un RDV ou organiser une visite. Ça sera avec plaisir et toujours une grande passion que je vous répondrai avec transparence et professionnalisme.

✉ [h.musial@latelierimmo.fr](mailto:h.musial@latelierimmo.fr)

☎ 06 22 20 20 88

**Le service juridique :** Les contrats toujours à jour, possibilité de signer les compromis et promesses à l'agence pour plus de réactivité et souplesse.

**Le service Communication :** Les plateformes de diffusion utilisées, avec des outils récents de mise en valeur et de communication / adhésion à la FNAIM / adhésion à l' AMEPI, présence sur les réseaux Facebook, Instagram, LinkedIn.

**Le service Marketing :** Réalisation de visites virtuelles, retouches avec intelligence artificielle. Le photographe professionnel dédié aux mandats exclusifs.

**Le service administratif :** pour la gestion et l'organisation des contrats, beaux et autres documents nécessaires à la bonne vie d'un projet immobilier.

### NOTRE OFFRE DE GESTION LOCATIVE

LOYER < 600€ HC/MOIS

À PARTIR DE → PUIS  
**29,90€** → **34,90€**  
 HT/MOIS HT/MOIS  
 PENDANT 6 MOIS PENDANT 6 MOIS

À PARTIR DE → PUIS  
**24,90€** → **29,90€**  
 HT/MOIS HT/MOIS  
 PENDANT 6 MOIS PENDANT 6 MOIS



### TRANSACTION

Accompagnement dans l'achat et la vente immobilière. photographe professionnel, visite virtuelle, réalisation des plans, suivi du financement, accompagnement dans les projets, diffusion multi-plateformes, affichage en vitrine, adhérents FNAIM et AMEPI, reporting tous les 15 jours.



### GESTION LOCATIVE

À partir de 29,90€ / mois, nous nous occupons de la gestion locative de vos biens immobiliers. De la recherche des locataires à la réalisation des travaux d'entretien en passant par le suivi administratif et financier. Un interlocuteur unique pour le propriétaire pour toute les démarches locatives.



### ACCOMPAGNEMENT DANS VOS PROJETS IMMOBILIERS

Nous optimisons les biens, mettons en valeur un potentiel. De la conception à la réalisation, nous vous accompagnons dans les choix et orientations, afin que vos projets soient en cohérence avec le marché. (Viabilisation / mise en copropriété / vente a la découpe / obtention des autorisations / montage de dossiers financiers / ...).



### TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Nous optimisons les biens, mettons en valeur un potentiel. De la conception à la réalisation, nous vous accompagnons dans les choix et orientations, afin que vos projets soient en cohérence avec le marché. (Viabilisation / mise en copropriété / vente a la découpe / obtention des autorisations / montage de dossiers financiers / ...).

## RECOMMANDEZ ET SOYEZ RÉCOMPENSÉ !

(JUSQU'À 500€ POUR CHAQUE VENTE RÉALISÉE)

### VOTRE EXPERT IMMOBILIER LOCAL À MÉRÉVILLE

Mérévillois depuis plus de 10 ans, c'est par ces quelques lignes que je tenais à vous présenter mon activité professionnelle, pour initier de belles rencontres de proximité et des moments de partage autour de ma passion de l'immobilier.



PLUS DE 800 MANDATS DE VENTES CONFISÉS



PLUS DE 600 PROJETS RÉALISÉS

« Mon expertise locale est appuyée par la force d'un réseau complet et disponible. »

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE →

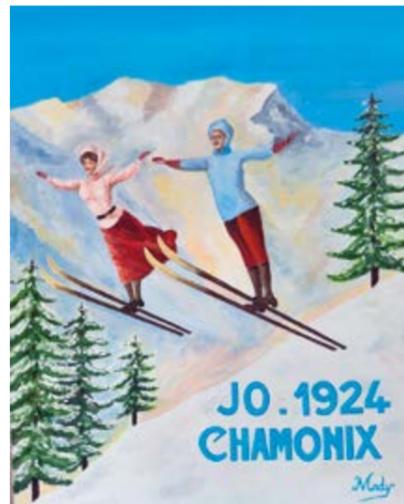


# OCTOBRE ROSE DES PEINTRES

12 & 13 OCTOBRE 2024

SALLE POLYVALENTE DE MÉRÉVILLE

par Zeynep OZDEMIR



A l'occasion d'Octobre Rose 2024, la municipalité de Méréville et son Foyer Rural, en partenariat avec l'Institut de Cancérologie de Lorraine, organisent une EXPOSITION DE PEINTURES, dont les bénéfices seront reversés à l'Institut de Cancérologie de Lorraine pour contribuer à la mise en place d'un plateau de Photo-BioModulation au sein du service de radiothérapie, qui permettra de diminuer les effets secondaires aigus et tardifs liés aux traitements par radiothérapie.

Une trentaine d'artistes peintres de la région exposeront leurs œuvres à thèmes variés, dont certaines seront offertes pour la tombola qui aura cours durant tout le week-end, en ENTRÉE LIBRE, le samedi 12 octobre de 14h à 18h et sans interruption dimanche 13 octobre de 10h à 17h30. Puis en clôture se déroulera le tirage au sort de cette tombola caritative artistique...

Nous vous attendons nombreux !!!



# CONCOURS PHOTO 2024 (2)

VOYAGEZ EN RESTANT CHEZ VOUS

par Jean-Pierre ROMUALD

Pour faire suite à la première parution dans le Méréville Echos n°172, nous vous proposons 5 nouvelles photos. A vous de jouer et de découvrir le lieu où elles ont été prises. Ce jeu est ouvert à toutes les Mérévilloises et les Mérévillois pour gagner un abonnement au magazine Géo ou National Géographique ou Terre Sauvage.

### Déroulement du jeu :

Dans chacune des 3 parutions, 5 photos vous seront présentées. Le but étant de reconnaître le lieu où elles ont été prises.

1 point sera attribué pour la localisation du pays et 1 point pour le lieu.

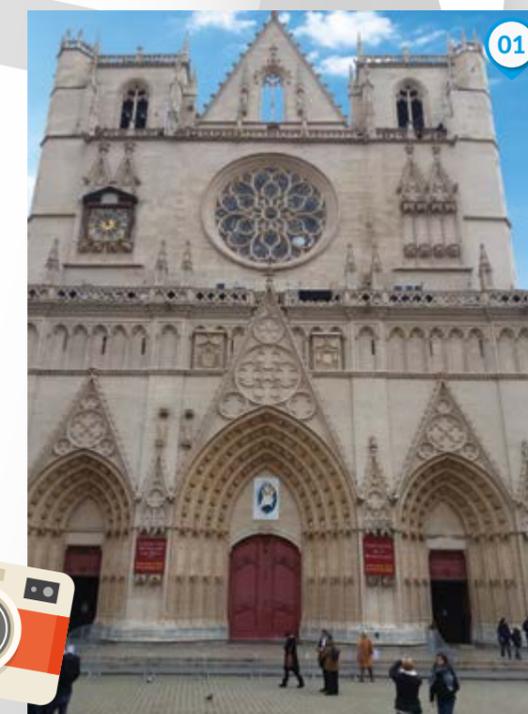
A l'issue des trois parutions, les gagnants seront récompensés par un abonnement d'un an à une des revues citées. Une question subsidiaire sera proposée pour départager les éventuels ex aequo. Participation limitée à un bulletin par personne et par parution.

**Réponse**, soit sur papier libre à déposer en mairie ou par mail adressé à la mairie en précisant « concours photo », avec :

- votre nom, votre adresse et votre n° de téléphone
- la localisation de la photo avec son n°

Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte.

Date limite de réponse : la parution du n° suivant du Méréville Echos.



# C'EST AUSSI LA RENTRÉE POUR LA DANSE !

par S. ICHTERTZ

Amarelli  
Danse

Chez Amarelli, elle a eu lieu le 9 septembre 2024 ! Quelques nouveautés cette année avec l'ouverture de 2 nouveaux cours : le street avec Aurélie et la danse NIA avec Aurélie. De quoi motiver les ados et adultes avec ces nouvelles activités.

Pour les plus jeunes, Simon étant victime de son succès, nous avons ouvert un deuxième créneau pour les 8/9 ans !

Le reste du planning reste inchangé par rapport à l'année dernière :

- Fabienne anime le cours des tout petits le mercredi après-midi
- Aude anime le cours des adultes confirmés le mercredi soir
- Chloé, Eléonore et Caroline animent les cours des ado le mercredi et le vendredi
- Caroline et Sarah animent le cours des ados/adultes

Si vous hésitez encore, venez faire un cours d'essai !

Documents d'inscriptions à télécharger sur notre site internet : <https://amarellidanse.wixsite.com/website>

Plus d'informations par mail : [amarelli54danse@gmail.com](mailto:amarelli54danse@gmail.com)



## Nouveautés

### Danse NIA

Le mardi de 19h à 20h et le vendredi de 10h30 à 11h30

Le NIA s'inspire de la danse, des arts martiaux et de la prise de conscience du corps. Aurélie vous invite à une séance de bien-être tout en douceur.

### Danse STREET

Le lundi de 20h à 21h

Après le succès des stages, Aurélie vous propose un créneau dédié à la danse Street !

### Les + pour les passionné(e)s

Pendant les vacances scolaires différents stages :

- Stage de danse orientale avec Sarah
- D'autres stages à venir ...

Dates à convenir - sur 1 ou 2 créneaux en fonction du nombre d'inscrits

### Dates à retenir

- Reprise des cours
  - 9 septembre 2024
- Gala de fin d'année
  - 14 juin 2025

### Inscriptions

<https://amarellidanse.wixsite.com>  
[amarelli54danse@gmail.com](mailto:amarelli54danse@gmail.com)

## Planning

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		Rose* 16h45 - 17h30 Belly danse (2019-2020) Animé par Fabienne		Danse NIA 10h30 - 11h30 Adultes Animé par Aurélie
		Bleu* 17h30 - 18h30 Éveil (2007-2018) Animé par Fabienne		Olive* 17h30 - 18h30 Moderne (2000-2011) Animé par Eléonore & Chloé
Pétunia* 18h - 19h Moderne (2015-2016) Animé par Simon	Fuschia* 18h - 19h Moderne (2015-2016) Animé par Simon	Pêche* 18h30 - 19h30 Moderne (2006-2008) Animé par Caroline & Chloé		Blanc* 18h30 - 19h30 Moderne (2006-2009) Animé par Eléonore & Chloé
Lavande* 19h - 20h (2012-2014) Animé par Simon	Danse NIA 19h - 20h Adultes Animé par Aurélie	Bordeaux* 19h30 - 20h30 Moderne Adultes confirmés Animé par Aude		Noir* 19h30 - 20h30 Moderne Cabaret Ados/Adultes Animé par Caroline & Sarah
Street 20h - 21h Ados/Adultes Animé par Aurélie				

\*Pour les cours avec un nom de couleur, un justaucorps de la couleur du cours sera demandé (modèle Lori ou Lori+ Danse Boutique Nancy)

## Tarifs

Enfants	Mérévilleois		Extérieurs	
	Trimestre	Année	Trimestre	Année
1 activité	52,00€	156,00€	57,00€	171,00€
2 activités	93,00€	279,00€	102,00€	306,00€
3 activités	124,00€	372,00€	136,00€	408,00€
4 activités	145,00€	435,00€	159,00€	477,00€
5 activités	155,00€	465,00€	171,00€	513,00€
Adultes	Mérévilleois et extérieurs		15€ de réduction pour une inscription parent/enfant	
	Trimestre	Année		
1 activité	61,00€	183,00€		
2 activités	110,00€	330,00€		



8 grande rue  
54850 Méréville

06 07 50 19 01

[amarelli54danse@gmail.com](mailto:amarelli54danse@gmail.com)

Amarelli  
danse

Association de danse  
mérévilleoise depuis 1979

# 15<sup>ème</sup> RENTRÉE POUR LE MÉRÉVILLE INFORMATIQUE LOISIRS

par Françoise LE CRAS

**Un club informatique où le maître mot est loisirs ! Pas de prise de tête, pas d'obligation, et à chacun son plaisir !**

C'est la quinzième saison pour le club, qui propose un lieu d'échanges, d'expériences et d'apprentissages dans de nombreux domaines du numérique. Les notions abordées concernent aussi bien le B.A. BA de fonctionnement d'un ordinateur, internet en toute sécurité, le traitement d'images, les montages vidéos avec création de bandes sonores,...

Notre club accueille aussi bien des débutants que des personnes plus ou moins expérimentées. Un échange entre les arrivants et les 2 bénévoles permet de connaître leurs souhaits, et ainsi répondre au mieux à l'attente de chacun. Rien n'est imposé et chacun travaille à son rythme (même après absence, la personne reprend là où elle en est restée).

Pour vous donner une idée des apprentissages dispensés, nous vous présentons quelques réalisations :

**Avec INKSCAPE :**

Création d'un cadre multi-vues et embellissements.

Voici les photos et illustrations :



Et après montage, une belle page de souvenirs ...



**Avec GIMP :**

Photo montage, à partir d'un texte, la photo d'un livre et d'une femme :

Voici le texte :

« Une femme, c'est comme l'électricité. Si tu sais comment faire, elle illuminera ta vie. Si tu joues avec, tu finiras par te brûler. Si tu la trompes, tu te feras court-circuiter. Et si tu l'énerves, elle peut disjoncter ! Voilà, maintenant tu es au courant... »

Et les photos :



Et le résultat final



Et pour les personnes intéressées par des créations sur ordinateur, avec pour objectif la réalisation de découpe de papier, ou flochage, à l'aide d'une machine de découpe de type ScanNcut ou Cricut.

Création d'un modèle de découpe pour création de boule de papier :



Après découpe du papier à la machine (ScanNcut) et pose d'un fil pour suspendre, voici notre boule :



Création de dessin pour réalisation de flochage sur vêtement :



La rentrée du club est pour le jeudi 26 septembre, à 18h30.

C'est dans la bonne humeur, l'entraide et le partage que nous aimons nous retrouver, tous les jeudis de 18h30 à 20h, durant les périodes scolaires, dans la salle informatique (accès par la cour de l'école - porte gauche - 1<sup>er</sup> étage). Alors à bientôt.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter Françoise au 06 81 23 39 28.

Si vous avez des connaissances en informatique que vous souhaitez partager bénévolement avec vos concitoyens en consacrant quelques heures de votre temps libre, venez nous rejoindre, soyez en remerciés par avance.

## NOUVELLE SAISON AU TC MÉRÉVILLOIS

Après une saison pleine de nouveautés et le retour en grande pompe du Tournoi Open (112 inscrits, avec certains des meilleurs joueurs régionaux), le TC Mérévillois ouvre la saison 2024-2025 avec notamment l'ouverture de sa piste de Padel. Déjà accessible librement aux adhérents et adhérentes, la piste se dotera dans les prochaines semaines d'une serrure automatique à digicode, permettant au grand public de pouvoir louer des créneaux pour 10€ par personne pour 1h30 directement sur l'application ou le site Ten'Up.

Grâce à ses nouvelles installations et à ses nombreuses animations (tournoi déjà cité, barbecues, journées portes ouvertes, ...) assurées par la passion intacte de ses bénévoles, le club a déjà augmenté son nombre d'adhérents de 34% en l'espace d'une seule saison, et compte bien entretenir cette dynamique pour redonner aux Mérévillois et Mérévilloises le goût des sports de raquette.

Dans un second temps, le club développe également sa dimension compétitive, avec l'arrivée de nouveaux joueurs 3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> séries et d'un entraîneur (Lucas MARIN, originaire de Méréville) pour encadrer nos « groupes compétitions » composés de 6 jeunes joueurs et 2 joueuses dans le but de représenter le club dans les championnats à venir.

Les tarifs pour la saison 2024-2025 (toute adhésion confère un accès illimité aux deux terrains et à la piste de Padel jusqu'au 31/08/2025) :



Offres	Tarif renouvellement	Tarif nouvel adhérent
<b>Adhésion famille (Mérévillois)</b>	<b>180 €</b>	<b>210 €</b>
Adhésion + licence adulte	75 €	100 €
<b>Adhésion + licence Mérévillois / étudiant</b>	<b>60 €</b>	<b>90 €</b>
Adhésion + licence -18 ans	55 €	70 €
Adhésion découverte	50 €	50 €
Adhésion simple	75 €	75 €
<b>Adhésion simple (Mérévillois)</b>	<b>65 €</b>	<b>65 €</b>
Adhésion simple (été)	50 €	50 €



# ÉQUILIBRE ET HARMONIE

2024/2025  
Cours de Qi Gong



AVEC Vincent FRANÇOIS  
enseignant de Qi Gong

Le Qi Gong, une pratique millénaire chinoise qui harmonise le corps et l'esprit.

Découvrez comment cet art améliore la santé, réduit le stress et augmente notre vitalité

Salle polyvalente de Méréville  
le mercredi de 19H à 20H15

CONTACT : 06.12.26.85.90  
ou par e-mail : [equilibre.et.harmonie@hotmail.com](mailto:equilibre.et.harmonie@hotmail.com)

Journée bien-être au Féminin  
Samedi 19 octobre 2024

Venez découvrir différentes approches de soins et surtout celle qui vous convient :

Reiki, reflexologie plantaire, bol tibétain, massage ayurvédique, massage Amma, massage TuiNa, Shiatsu et bien d'autres...

15€ la prestation de 20 minutes

5€ l'atelier de groupe

11h : Qi Gong  
14h : Bol tibétain  
16h : Automassage des pieds  
conférence : Reiki, bioénergie et géobiologie

Offrez-vous une parenthèse de bien-être

Rendez-vous de 9h30 à 18h00  
8 grande rue - 54850  
salle polyvalente de Méréville

10% seront reversés à la recherche contre le cancer du sein

organisé par l'association  
Equilibre et Harmonie  
Contacts : 06-12-26-85-90  
06-26-33-22-59

# MÉRÉV' DE PRINTEMPS

Par le Foyer Rural/Comité de fleurissement

En ce dimanche 21 avril 2024 était organisée la traditionnelle bourse aux plantes « Mérév' de Printemps ». Un changement y avait été apporté à savoir que la manifestation ne s'est déroulée que sur la demi-journée de 9h30 à 13h30. Malgré cette restriction horaire, les visiteurs furent nombreux et intéressés.

A l'extérieur était installé un horticulteur avec ses plants de tomates, de salades etc... Dans la salle polyvalente avaient pris place les bénévoles qui avaient apporté plants et boutures, pour donner ou troquer.

Des représentants de la Communauté de Communes avaient installé un stand et prodiguaient leurs conseils pour le compostage.

Enfin, n'oublions pas l'atelier pour les enfants animé par les Dames du Foyer Rural qui proposaient une décoration papier fleuri en relief sur des boîtes rondes en bois.

Merci à tous les visiteurs et à vos pots et boutures pour l'année prochaine !



## ON N'ARRÊTE PLUS LA CHORALE AMARELLI MAIS QUEL EMPLOI DU TEMPS !

par Monique THOUVENOT

Après avoir célébré en grande pompe notre 35<sup>ème</sup> anniversaire lors du concert mémorable du 10 février dernier, la Chorale Amarelli n'a pas ralenti le rythme ! Ces derniers mois, nous avons continué à porter nos voix pour des causes qui nous tiennent à cœur, en enchaînant les événements musicaux et solidaires. Voici un petit retour sur nos récentes aventures musicales.

### Un Concert pour l'Espoir : Damelevières, 17 mars

Le 17 mars, notre chorale a rejoint les talentueux chanteurs de la chorale « Sing for Joy » de Varangéville pour un concert à Damelevières. Ce concert, placé sous le signe de la solidarité, était dédié aux orphelins du Togo. Nous avons réussi à toucher le cœur du public, qui a répondu présent avec une générosité exemplaire. Nous sommes convaincus que la musique a le pouvoir de rapprocher les âmes, et ce concert en a été la preuve éclatante.

### Solidarité en Chanson : Villers-lès-Nancy, 13 avril

Le 13 avril, nous avons continué sur notre lancée en chantant pour une autre noble cause, cette fois au profit du Secours Populaire, à Villers-lès-Nancy. Cette soirée a été un moment de communion avec l'assistance, qui a entonné avec nous nos chants préférés. Et il faut le dire, il y a une satisfaction immense à savoir que chaque note chantée a contribué à aider ceux qui en ont le plus besoin.

### Assemblée Générale et Sérénade : Une Note Finale pour Clore l'Année

Le 25 juin, notre chorale s'est réunie pour l'Assemblée Générale annuelle de l'association. Après des discussions sérieuses (mais jamais sans une pointe de bonne humeur), nous avons poursuivi la soirée en proposant une sérénade dans la cour de l'école. Le soleil se couchait doucement, mais nos voix, elles, continuaient de briller. Ce moment convivial a rappelé à tous que, derrière chaque réunion, il y a la passion de la musique et le plaisir de la partager ensemble.

### L'Hymne à l'Amour : De notre répertoire...au Sommet de la Tour Eiffel !

Ces derniers mois, nous avons ajouté un véritable bijou à notre répertoire : « L'Hymne à l'Amour ». Ce classique, rendu célèbre par Édith Piaf et repris par bien d'autres, a pris une nouvelle dimension dans nos cœurs. Après l'avoir interpré-

té lors de tous nos récents concerts, nous n'avons pu nous empêcher de remarquer une coïncidence amusante : il paraît qu'une certaine chanteuse l'a aussi chanté récemment en haut d'un monument assez connu... Serions-nous devenus des pionniers de tendances musicales ? Qui sait, peut-être quelques-uns de nos spectateurs ont-ils des connexions inattendues avec les plus grandes scènes du monde !

### Reprise des Répétitions : Venez Comme Vous Êtes !

Avec l'été qui touche à sa fin, nos répétitions hebdomadaires ont repris chaque mardi soir. Que vous soyez déjà un chanteur passionné ou simplement curieux de voir si vous pouvez pousser la chansonnette, notre porte est grande ouverte ! Venez comme vous êtes, sans pression ni audition, et rejoignez-nous pour partager des moments de musique, de rire, et d'amitié. La chorale Amarelli, c'est avant tout un esprit de famille où chacun peut trouver sa place. Alors, à très bientôt, peut-être autour d'une partition !

Vous pouvez aussi nous retrouver sur le site <http://chorale.amarelli.free.fr>  
En tous cas, nous sommes heureux de vous annoncer nos prochains concerts :

- Mattaincourt, pour la Fête du Patri-moine le 21 septembre,
- Sarrebourg le 5 octobre 2024.



# LE TRADITIONNEL BARBECUE DU FOYER RURAL

par Michèle BROUILLARD

Comme chaque année, en ce dimanche 26 août, une météo idéale régnait sur la cour de l'école, pour le traditionnel barbecue du foyer rural

80 personnes étaient accueillies par la remise d'un petit cadeau et se retrouvaient tout sourire en sachant que le moment serait bien entendu chaleureux et convivial.

Après un apéritif offert par le foyer, tous se pressaient devant le buffet d'entrées fait maison, largement garni.

Puis, place aux grillades surveillées de près par Marie Christine, Françoise, Philippe, Francis et Jacques, une équipe de choc.

Que dire du Buffet de desserts et des gâteries concoctés par toutes ces dames du foyer, le moment tant attendu des habitués et connaisseurs !

Après un bon café et quelques sucreries, voilà le moment du pesage du sac surprise.

Sac lui aussi fait main et qui contenait de nombreux produits faits maison, qui a ravi son heureux gagnant. Coucou Pascal.

Les sourires et le joyeux bourdonnement entendu tout au long de cette journée ont été la récompense du travail fourni par les petites mains du foyer et ne peuvent que les encourager à continuer cette belle aventure.

## Planning fin d'année Foyer Rural

- Participation à la manifestation « Octobre rose des peintres » les 12 et 13 Octobre,
- Mi-novembre début de l'opération boîtes de Noël solidaires,
- Fin novembre Sortie Marché de Noël en ALSACE,
- Marché de Noël artisanal les 7 et 8 décembre.

Les précisions concernant le déroulé de ces manifestations vous seront données le moment venu.

Contact : Michèle Brouillard, 06 60 41 90 12



Les petites mains du Foyer rural



# ASSOCIATIONS MÉRÉVILLOISES

## AMARELLI

Mme ICHERTZ Sarah  
13, Allée des aiguillettes  
54600 VILLERS-LES-NANCY

06.07.50.19.01

amarelli54danse@gmail.com



## FCRF2M

FOOTBALL CLUB  
RICHARDMENIL FLAVIGNY  
MÉRÉVILLE MESSEIN

M. RENARD Xavier  
68, rue de Nancy  
54630 RICHARDMENIL

06.12.81.17.21

contact@fcrf2m.fr

## TCM

TENNIS ET CYCLISME  
MÉRÉVILLOIS

M. SCHWAEDERLE Louis  
8, square Albert Camus  
54850 MÉRÉVILLE

06.52.59.81.09

schwaederlelouis17@yahoo.com



## BTP DE MEREV'

BELOTE TAROT POKER

M. FRANÇOIS Patrick  
36, square Joliot Curie  
54850 MÉRÉVILLE

07.49.82.05.70 ou  
06.77.53.31.70

lebtpdemerev@gmail.com

## LE BOULODROME DE MEREV'

M. GRASSI Lorenzo  
34, square Joliot Curie  
54850 MÉRÉVILLE

PF 07.49.82.05.70  
ou LG 06.77.53.31.70

boulodromedemerev@gmail.com



## LA GAULE DOMBASLOISE

M. HAAS Roger  
1 Rue de la Chapelle  
54110 DOMBASLE

06.70.62.95.79

gauledombasloise@sfr.fr



## CHORALE AMARELLI

Mme THOUVENOT Monique  
20 rue Pierre Ronsard  
54630 RICHARDMÉNIL

06 86 55 48 66

mothouvenot2@gmail.com  
nicole.kuhnle@orange.fr



## ÉQUILIBRE ET HARMONIE

M. FRANÇOIS Vincent  
2 B rue de la Louvière  
54850 MÉRÉVILLE

06.12.26.85.90

equilibre.et.harmonie@hotmail.com



## ACCA

ASSOCIATION COMMUNALE DE  
CHASSE

M. FRIGAND Mattéo  
17, rue des Ombelles  
54850 MÉRÉVILLE

06.74.18.91.84

frigandmatteo@gmail.com

## BIBLIOTHEQUE

La Filoche  
90 rue René Cassin  
54230 CHALIGNY

03.83.50.56.60

bibliotheque.mereville@yahoo.com

## HORS ASSOCIATION

POZ/YOGA  
M. STOCKY Raphaël  
420, rue Edmond Pintier  
54230 CHALIGNY

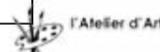
06.13.91.48.96

r.stocky@hotmail.fr

L'ATELIER D'ART  
M. Dominique MASSON  
19 Route de Frolois  
54850 MÉRÉVILLE

06.21.40.18.33

atelierdart.mereville@gmail.com



# L'AREMIG ET LA MAISON DES PARENTS DE L'AREMIG : UN LIEN ENTRE L'HÔPITAL ET LES FAMILLES

Association pour la Recherche et les Études dans les Maladies Infantiles Graves  
Association Reconnue d'Utilité Publique

En 1982, à l'initiative de parents d'enfants soignés en **oncologie pédiatrique au CHRU de Nancy**, et d'un groupe de soignants, a été créée l'association AREMIG qui s'est donnée **trois missions** :

### L'AIDE AUX ENFANTS :

- Amélioration des conditions de vie dans le service de **oncologie pédiatrique** et de **transplantation médullaire** du CHRU de Nancy, où sont accueillis des enfants originaires du Grand Est de la France. Les traitements peuvent être de longue durée, avec des séjours pouvant aller de quelques jours à quelques mois. Environ 100 nouveaux enfants y sont diagnostiqués chaque année, 500 enfants suivis, 20 décès par an.

- L'AREMIG apporte également son soutien dans la **réinsertion scolaire et sociale** des malades.

### L'AIDE AUX PARENTS :

- Accueil à la **Maison des Parents** : créée et gérée par l'AREMIG, sur un terrain mis à disposition par le C.H.R.U. Elle comporte 18 chambres, une cuisine et une salle à manger communes. Depuis son ouverture en 1994, 10 000 familles ont pu être hébergées.

- Soutien des parents : lors de la **pause-café** bimensuelle, grâce aux soins de mieux être dispensés une fois par semaine par notre esthéticienne, par les séjours de ré-



pit dans notre mobile-home mis à disposition des familles dans les Vosges, pendant nos colloques ... Autant de rencontres appréciées par les parents, familles et personnel soignant.

### L'AIDE À LA RECHERCHE :

- Participation financière et matérielle dans le service de **oncologie**, de **transplantation médullaire**, de **neurochirurgie**...

- Financement de recherches en **oncologie pédiatrique** au niveau local et national, en partenariat avec la SFCE (Société Française des Cancers de l'Enfant)

pour un montant de 90 000 €, et en 2024, pour un montant de 81 000 €.

En effet, le **Cancer des enfants** est la première cause de décès des enfants par maladie. En France, 2500 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, dont la moitié ont **MOINS** de 5 ans et 700 sont âgés de 15 à 18 ans.

Si les avancées sur la **oncologie adulte** sont notables, la recherche concernant les **cancers pédiatriques** n'est pas encore aboutie : 500 enfants meurent tous les ans d'une tumeur ou leucémie. Parlons-en !

### Septembre en OR pour aider ces enfants :

- Donnez votre sang
- Donnez vos plaquettes
- Soutenez la recherche

### ÇA C'EST CONCRET !



L'AREMIG dépend de la **générosité publique**, elle assure ses 3 missions grâce aux dons, aux manifestations en sa faveur, elle est habilitée à recevoir des legs.

### Pourquoi Septembre en Or ?

Septembre est le mois de sensibilisation au cancer de l'enfant et de l'adolescent. L'AREMIG relaie cet événement depuis 2018 en rendant hommage aux enfants malades à travers une exposition photos dans le hall de l'Hôpital d'Enfants et de nombreuses autres manifestations.

Tous les dons obtenus en septembre vont à la Recherche : en 2023, l'AREMIG a signé des conventions de Recherche



AREMIG - maison des Parents - 8 rue du Morvan  
54500 VANDŒUVRE - Tél 03 83 44 72 72 - [www.aremig.org](http://www.aremig.org)

# UN NOUVEAU SIÈGE POUR LA CCMM

## UN OUTIL EFFICACE AU SERVICE DE LA POPULATION

par Laurent DIEZ

Jusqu'à présent, les employés de la communauté de communes se répartissaient entre 3 bâtiments, dont tous n'avaient pas le confort minimal exigé, surtout en terme d'ambiance thermique... Les habitants du territoire ne savaient pas à quel bâtiment s'adresser pour obtenir des renseignements divers et variés. La décision de construire un nouveau siège, dont la première pierre fut posée en 2022, devenait par trop évidente. De plus, avec les nouvelles normes exigées, les économies d'échelles au niveau des dépenses énergétiques seront bien moindres avec ce bâtiment. L'inauguration, avec la présence de Jean-François Husson sénateur, Dominique Potier député, des présidents des intercommunalités voisines, des maires des 19 communes et de nombre de conseillers communautaires et municipaux a permis à toutes et tous de découvrir ce bâtiment fonctionnel et qui rassemble désormais l'ensemble des services de notre intercommunalité.



# À LA CCMM,

## C'EST PLUS DE 20 ANS D'ACCOMPAGNEMENT

### À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

### ET ÇA CONTINUE !



Sur la CCMM, l'accompagnement des habitants pour améliorer leur logement existe depuis presque 20 ans.

Les aides financières ont évolué au fil du temps. En 2024, deux dispositifs sont proposés et peuvent se cumuler :

- une campagne de rénovation thermique : soutien aux travaux d'isolation, chauffage, ventilation.
- une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) prolongée jusqu'à la fin de l'année 2024. (Un nouveau programme nommé Service Public de la Rénovation de l'Habitat nouvellement proposé par l'État viendra prendre le relais en 2025.)

L'OPAH menée en partenariat avec l'ANAH et le conseil départemental de Meurthe et Moselle permet de mobiliser des moyens supplémentaires pour les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs et d'encourager les travaux visant à :

- l'amélioration énergétique,
- l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées,
- la lutte contre l'habitat dégradé ou insalubre.

En plus des aides financières, la CCMM souhaite accompagner en direct les habitants dans la préparation de leur projet. Ayant été agréée "Mon Accompagnateur Rénov" (MAR) fin 2023, elle propose gratuitement les services suivants :

- information sur les travaux éligibles,
- aide au montage du dossier administratif,
- préparation du plan de financement,
- réalisation d'une visite à domicile.



Les aides financières sont apportées selon des conditions de ressources et selon les travaux. Il est conseillé de contacter le service habitat au démarrage de votre projet et de réaliser plusieurs devis sans les signer. (Aucune aide ne sera apportée si les travaux ont débuté.)

Contact : Service Habitat  
Christelle GRIES - 03 83 26 45 00 ou  
[service-habitat@cc-mosellemadon.fr](mailto:service-habitat@cc-mosellemadon.fr)

Permanences téléphoniques les lundis et jeudis matin  
de 9h à 12h.

Infos sur les aides :  
<https://www.cc-mosellemadon.fr/fr/aides.html>

# EN PASSANT PAR LA FERME

## HARMONIE...

par Maude CASEAUX

### La ferme Saint Thiebaut renommée « ferme Harmonie »

Arnaud et Maude CASEAUX auront à cœur de partager leur passion pour le métier d'agriculteur à travers des visites et des randonnées, des anniversaires, agrémentés de dégustations de produits locaux tels que leur délicieux jus de pomme et à terme leurs viandes de qualité (race Highland Castle).

Le plus : Proposition de séances photos afin d'immortaliser à tout jamais les souvenirs.

La ferme en agriculture biologique proposant des céréales, des prairies valorisées par un élevage de vaches Highland et une petite troupe de moutons. Autres animaux à découvrir : 2 chevaux, un lama, un poney, un âne, une chèvre, des poules et des lapins.

La ferme Harmonie agréée « bienvenue à la ferme » pour la qualité le partage de ce label et mettre en avant la qualité de l'accueil et des produits qu'elle propose.

### BIENVENUE À LA FERME UN RÉSEAU NATIONAL POUR « VIVRE ET MANGER FERMIER »

En Meurthe et Moselle le label compte 65 adhérents « bienvenue à la ferme » qui regroupe des producteurs fermiers et qui font de l'accueil.



### « MANGEZ FERMIER », UNE SOLUTION POUR MANGER LOCAL AVEC UNE GAMME DIVERSIFIÉE DE PRODUITS FERMIS

Un cahier des charges rigoureux : le producteur s'engage à respecter un cahier des charges qui garantit la provenance des produits et le respect des pratiques de production et de transformation. Un agrément délivré par les chambres d'agriculture valide l'engagement de l'agriculteur.

Vente directe à la ferme, marchés, drives fermiers, magasins de producteurs, distributeurs automatiques sont les moyens de commercialisation développés par les agriculteurs pour permettre aux consommateurs de s'approvisionner en produits fermiers.

### « VIVEZ FERMIER », LA PROMESSE DE VIVRE UNE EXPÉRIENCE À LA FERME

Partir à la découverte de l'agriculture diverse et multiple, au cours d'un séjour, autour d'un repas ou lors d'activités variées, pédagogiques ou ludiques, adaptées à tout public. Un cahier des charges garantit la qualité des prestations d'accueil. Un agrément délivré par les chambres d'agriculture valide l'engagement de l'agriculteur. Tous les adhérents de Bienvenue à la ferme ont à cœur de partager leur passion.

Adhérer au réseau Bienvenue à la ferme, c'est faire partie d'un réseau national de 8 000 agriculteurs qui partagent des valeurs communes et sont engagés à :

- répondre à une demande sociétale forte en favorisant les circuits courts,
- proposer des produits fermiers de qualité,
- être transparents vis à vis du consommateur sur l'origine des produits et les conditions de production et de transformation,
- offrir aux hôtes un accueil personnalisé et professionnel dans un environnement soigné,
- établir une relation de confiance avec le public
- être ambassadeurs d'une agriculture durable et responsable enracinée dans les territoires,
- exercer des pratiques respectueuses de l'environnement.

# LA VOIX DES POILUS

Épisode n°2



## LES POILUS, CES ÊTRES VIVANTS «DOUÉS DE SENSIBILITÉ»

Sachez, chers lecteurs, que nous vous comprenons.

Nous-mêmes, habitants de Méréville, sommes excédés de trouver des excréments sur les trottoirs, ainsi que des mouchoirs usagés, des emballages de bonbons, des mégots de cigarettes... et que dire des portes de maisons, des portes de garages qui sont utilisées comme urinoir ?

Pour rappel, la municipalité offre des canisacs (à retirer en mairie).

Qu'en est-il de certains maîtres ? Chaque propriétaire d'un animal en est le plein responsable, et mon chien est à l'image du citoyen que je suis.

Ce que vous devez savoir des maîtres dits "responsables" et de leur relation avec leur poilu :

A la maison :

- je lui donne une place qui tient compte de sa nature
- je lui consacre du temps et il a des jouets
- je veille sur sa santé : alimentation, soins vétérinaires...
- je l'éduque par renforcement positif
- IL EST AIMÉ, c'est un membre à part entière de ma famille

Dans la nature :

- je lui ai appris à revenir auprès de moi s'il est lâché
- je fais attention à l'environnement
- je respecte les co-utilisateurs humains, animaux ou végétaux
- IL EST HEUREUX car c'est sa nature de gambader.



Nous tenons à remercier Monsieur Le Maire pour cette opportunité de communication : Mieux se connaître, Dialoguer, Pour mieux s'apprécier. Pour toutes questions et diverses remarques vous pouvez nous joindre à :

[merevillelespoilus@gmail.com](mailto:merevillelespoilus@gmail.com)

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre et pourquoi pas nous rencontrer.



Dans le village :

- je lui ai appris à marcher en laisse à mes côtés
- je lui ai appris à être calme dans différentes situations
- je respecte la propreté des rues et je ramasse ses déjections (des canisacs sont disponibles à la mairie)
- je respecte les jardins
- je suis attentif aux autres et à leurs réactions
- IL EST RESPECTÉ

Stanley Coren, professeur de psychologie à la prestigieuse British Columbia, affirme que d'après ses recherches, la plupart des chiens ont un âge mental comparable à celui d'un enfant de 2 ans ou 2 ans et demi. Tout comme nous faisons attention à vous, vous devez faire attention à lui comme vous le faites avec de jeunes enfants et d'autres utilisateurs des lieux communs. Ce qui se traduit par des gestes simples :

- Ralentir et nous avertir de votre arrivée, en voiture, en vélo ou en trottinette pour ne pas le surprendre, on ne vous a peut-être pas vu ou entendu !
- Ne pas le surprendre avec un cri, un bruit, un objet qu'il ne connaît pas, il est sensible.
- Demandez-nous si vous pouvez vous approcher avec votre animal. Idéalement une rencontre intraspécifique, c'est-à-dire entre deux membres d'une même espèce (ici, les chiens, pas de suspens), doit se passer uniquement si ces deux chiens sont en liberté, avec donc la possibilité de fuir. On a souvent tendance à utiliser la laisse pour sécuriser et garder un contrôle sur nos chiens, alors que c'est précisément la laisse qui crée la tension.

Et le risque zéro n'existe pas. Les rencontres imposées sont parfois traumatisantes, ce qui peut induire de l'agressivité. Dans tous les cas, chacun connaît son animal, et sait gérer une rencontre si elle est anticipée et consentie.

- Demandez-nous si vous pouvez le caresser car le consentement, c'est important ! Qui parmi vous, chers lecteurs, accepterait qu'un inconnu vous mette la main sur la tête ? sans rien dire et avec plaisir ?? Sans doute aucun d'entre vous.

- Prévenez-nous si vous êtes inquiet et/ou apeuré, nous redoublerons d'attention. Votre confort nous importe autant que le nôtre et le sien !

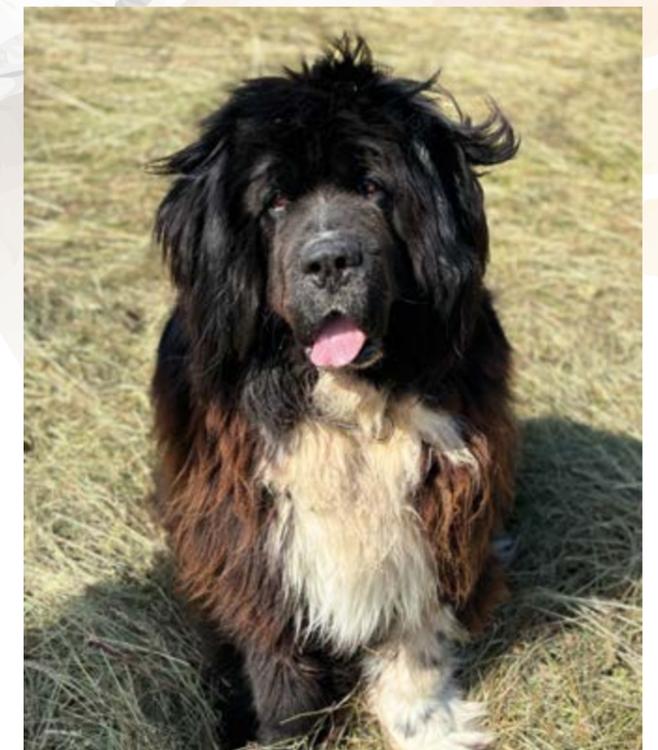
Comme l'Homme, le chien est une espèce sociale : il n'est pas fait pour vivre seul, ou toujours entouré des quelques mêmes personnes ou animaux. Il aime faire des rencontres et a besoin d'en faire pour son équilibre psychologique. Elles lui permettent de mettre en pratique ses capacités de communication et de socialisation, ainsi que de découvrir d'autres jeux que ceux qu'il a l'habitude de faire seul ou avec sa famille.

Vous aurez compris que les promenades sont indispensables à son bien-être : elles sont l'occasion pour lui de se dépenser, de découvrir de nouveaux lieux (et donc de nouveaux bruits et odeurs) et de faire des nouvelles rencontres, humaines comme animales. L'idéal est donc de lui proposer des sorties variées et riches en stimulations. Nous nous croiserons donc forcément à la boulangerie, aux étangs, dans le village de manière générale.

Que vous soyez un utilisateur de l'espace commun qui marche, court, pédale, roule, joue, s'amuse, que vous alliez vite, lentement ou à votre guise, que vous rêviez, observiez, visitiez, travailliez, vous partagez, nous partageons les lieux avec les autres. Si, malgré nos précautions, vous avez un souci, faites-nous en part directement car nous aussi, nous sommes parfois excédés de découvrir sur notre trottoir des excréments, des mouchoirs en papier, des emballages de bonbons ou des mégots de cigarettes et que nos poubelles soient utilisées comme urinoirs.

Chaque propriétaire d'un animal en est le plein responsable, le civisme de l'un fait le civisme de l'autre.

Vivre ensemble, c'est tenir compte de ce partage pour que chacun ait sa place.



# AGENDA

## Octobre

Vendredi 4 octobre

**MARCHÉ DES PRODUCTEURS**

Viterne, rue de la Mairie

Samedi 5 octobre

**JOUR DE CHASSE DE L'ACCA**

Méréville

Dimanche 6 octobre

**OCTOBRE ROSE**

Espace de loisirs

Mercredi 9 octobre

**RELAXATION SÉNIORS**

Préau de l'École, par M.C. CARAN

Vendredi 11 octobre

**CLUB ADOS**

Salle polyvalente

Samedi 12 et Dimanche 13 octobre -

**OCTOBRE ROSE DES PEINTRES**

Salle polyvalente

Dimanche 13 octobre

**CONCOURS DE PÉTANQUE AU BDM**

Espace de loisirs

Vendredi 18 octobre

**MARCHÉ DES PRODUCTEURS**

Chaligny, salle polyvalente

Samedi 19 octobre

**CHANTS, CHORALE AMARELLI**

Frolois

Samedi 19 octobre

**JOURNÉE BIEN ÊTRE AU FÉMININ**

**Equilibre et Harmonie**

Salle polyvalente

Mercredi 23 octobre

**RELAXATION SÉNIORS**

Préau de l'École, par M.C. CARAN

du lundi 28 au jeudi 31 octobre

**CENTRE AÉRÉ**

Salle polyvalente



## Novembre

Samedi 2 novembre

**JOUR DE CHASSE DE L'ACCA**

Méréville

Mercredi 6 novembre

**RELAXATION SÉNIORS**

Préau de l'École, par M.C. CARAN

Vendredi 8 novembre

**CLUB ADOS**

Salle polyvalente

### PERMANENCES MAIRIE

Rappel des plages d'accueil :

Lundi : 10h-11h45 / 15h-18h00  
 Mardi : 10h-11h45 / 15h-17h00  
 Mercredi : le matin sur rendez-vous  
 Jeudi : 8h30-10h30  
 Vendredi : 10h-11h45 / 15h-17h  
 Samedi : 9h-11h30

La gendarmerie de Neuves-Maisons tient une permanence en mairie le troisième vendredi de chaque mois de 15h à 17h.

Prochaines dates :

• 18 octobre 2024 • 15 novembre 2024 • 20 décembre 2024

Deux agents seront à votre disposition pour :

- recueillir une plainte ou un témoignage,
- enregistrer une Opération Tranquillité Vacances (OTV),
- valider une procuration de vote, etc...

## Décembre

Mercredis 3 et 18 décembre

**RELAXATION SÉNIORS**

Préau de l'École, par M.C. CARAN

Vendredi 6 décembre

**SPECTACLE DE NOËL DES ENFANTS**

Salle polyvalente

Vendredi 6 décembre

**MARCHÉ DES PRODUCTEURS**

Chaligny, Espace Chardin

Samedi 7 décembre

**JOUR DE CHASSE DE L'ACCA**

Méréville

Samedi 7 et Dimanche 8 décembre

**MARCHÉ DE NOËL DU FOYER RURAL**

Salle polyvalente

Vendredi 20 décembre

**CLUB ADOS**

Salle polyvalente

## Janvier 2025

Samedi 4 janvier

**JOUR DE CHASSE DE L'ACCA**

Méréville

Mercredis 8 et 22 janvier

**RELAXATION SÉNIORS**

Préau de l'École, par M.C. CARAN

Vendredis 17 et 31 janvier

**CLUB ADOS**

Salle polyvalente

Samedi 25 janvier (à confirmer)

**VŒUX DU MAIRE**

Salle Polyvalente

Lundi 11 novembre

**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Monument aux morts - Cimetière

Lundi 11 novembre

**JOUR DE CHASSE DE L'ACCA**

Méréville

Vendredi 15 novembre

**MARCHÉ DES PRODUCTEURS**

Maizières, salle polyvalente



Mercredi 20 novembre

**RELAXATION SÉNIORS**

Préau de l'École, par M.C. CARAN

Jeudi 21 novembre

**SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU DU TCM**

Salle polyvalente

Vendredi 22 novembre

**CLUB ADOS**

Salle polyvalente

Novembre

**OPÉRATION BOITES DE NOËL SOLIDAIRES**

Méréville, par le Foyer Rural

Novembre

**MARCHÉ DE NOËL EN ALSACE**

Alsace, par le Foyer Rural

## CALENDRIER DES COLLECTES

- › Présentez vos bacs et sacs bordeaux, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac bordeaux déposé à proximité du passage de la benne

< Collecte toutes les 2 semaines, le jeudi >

3, 17 et 31 octobre | 14 et 28 novembre | 12 et 26 décembre

- › Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac jaune avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac de tri déposé à proximité du passage de la benne

< Collecte toutes les semaines, le vendredi >

Pas de rattrapage de collecte les jours fériés.

# Julie LOMBARDOZZI, **une mérévilloise** partenaire de votre vie immobilière

*"Je vous accompagne  
tout au long de votre projet"*

**Estimation Gratuite**  
**Achat - Vente - Location**  
**Gestion locative**



**VERSUS**  
**IMMOBILIER**

**23 rue Capitaine Caillon 54230 NEUVES-MAISONS**

**07 50 69 83 26 - 03 83 17 22 92**